

ETUDIANTS !

MIDI
2010

**Gagnez un voyage
pour les USA**



**Le Midi Libre lance très bientôt
un Super Concours Tombola**



RESTEZ A L'AFFUT DE VOTRE QUOTIDIEN DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS Y ATTENDENT

Notre Supplément
IT & Téléphonie
Sponsorisé par



Lire pages 11, 12 et 13

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 915 Dimanche 14 mars 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**15 ANS DE
RÉCLUSION CRIMINELLE
À L'ENCONTRE
DU POLICIER D'AZAZGA**

Page 24

INGÉRENCE ET RECRUESCENCE DU TERRORISME DANS LA RÉGION

UNE REUNION D'URGENCE SUR LE SAHEL A ALGER

Lire page 3



Ph / Fouzi B. Midi Libre



Ph / Fouzi B. Midi Libre

INDUS BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

121 MILLE FAUX HANDICAPÉS DÉBUSQUÉS

Lire en page 4

AFFAIRE DES PANCARTES DU FRONT NATIONAL

La justice condamne Le Pen et ordonne le retrait des affiches

Le tribunal de grande instance de Marseille a condamné Le Pen et ordonné le retrait des affiches de la discorde, partout en France et ce, dans un délai de 24 heures.

PAR NOTRE CORRESPONDANT
À PARIS : MOUNIR CHERIFFA

Après que les tribunaux de Marseille et de Nanterre, en région parisienne, eurent rejeté les plaintes des associations antiracistes dans l'affaire des affiches électorales du Front National en France, voilà que la justice française revient à la sagesse. En effet, le tribunal de grande instance de Marseille a condamné le Pen et ordonné le retrait des affiches de la discorde, partout en France. Le Juge marseillais estime que «cette affiche est non seulement de nature à provoquer un sentiment de rejet et d'animosité à l'encontre d'un groupe de personnes dont sont visées les pratiques religieuses, les femmes et la nationalité, mais en outre, s'adresse essentiellement à la jeunesse, de nature plus influençable». Et d'ajouter : «cette affiche provocatrice est constitutive d'un trouble manifestement illicite». Ainsi, le juge condamne le FN et M. Le Pen «à procéder à son retrait de tous les supports sur lesquels elle a été placée, de quelque nature qu'ils soient, dans un délai de 24 heures (...) puis sous astreinte de 500 euros par jour de retard». Pour rappel, sur l'affiche en question on voit clairement une



Le président du FN, Jean-Marie Le Pen.

carte de France couverte du drapeau algérien transpercée de minarets illustrés en missiles et une femme en burqa devant un slogan : «Non à l'islamisme». Mais à vrai dire, la condamnation du Front national et dans le même sillage, Le Pen, relève d'un coup de théâtre si l'on se réfère aux récentes décisions des tribunaux de Marseille la semaine dernière et de Nanterre, ce vendredi. Il sied de rappeler que les deux juges avaient débouté les plaintes déposées par la LICRA à Marseille et le MRAP à Paris, invoquant le fallacieux prétexte d'une erreur de procédure pour rejeter sine die l'affaire, du moins, après l'échéance des régionales en France.

Le MRAP avait dénoncé une «décision politique», à deux jours du premier tour des régionales en France. Dans ce contexte, y a-t-il eu pression sur la justice pour calmer le jeu avec Alger qui a, rappelons-le, «officiellement» manifesté son mécontentement auprès des autorités françaises lundi dernier? Il est vrai que cette affaire n'a suscité aucune réaction des membres du gouvernement sur le dépassement de Le Pen. Ce qui a été ressenti par Alger comme un cautionnement tacite de la part des autorités françaises lesquelles ont été à l'origine du débat sur l'identité nationale en France. De plus, la prompt réactivité de l'Espace franco-alg-

rien soutenue par le MRAP et la LICRA suite à la publication des affiches et partant le tollé médiatique inhérent, surtout en Algérie, a sûrement du être pour beaucoup dans le dénouement de cette affaire qui portait atteinte aux symboles de l'Algérie.

D'aucuns estiment que le silence complaisant de Paris était susceptible de les rendre complices des dépassements de Le Pen, les mettant en porte à faux avec Alger qui a fermement haussé le ton via notre ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci concernant cette affaire.

Réagissant suite à la plainte de Medelci, le Quai d'Orsay avait déclaré que «les autorités algériennes ont fait part de leurs protestations légitimes quant à l'usage extrêmement choquant qui est fait du drapeau algérien», avait déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

De son côté, la tête de liste du parti d'extrême-droite dans les Bouches-du-Rhône, Stéphane Ravier, s'est interrogé sur l'indépendance de la justice dans cette affaire, évoquant des «pressions diplomatiques». «Soudainement, on désigne cette affiche comme étant à l'origine d'un certain trouble à l'ordre public, ce que je n'ai pas constaté dans la rue», s'est-il plaint. Pression diplomatiques ou pas, il est clair qu'en optant pour la sagesse, Paris a évité de toucher le point de non retour concernant les relations algéro-françaises déjà ternies par moult dossiers.

M. C.

GOUVERNEMENT, UGTA, PATRONAT

UNE TRIPARTITE LE 31 MARS

PAR KAMAL HAMED

Le gouvernement et ses partenaires sociaux, à savoir l'UGTA et les organisations patronales, s'attellent actuellement à préparer la tenue d'une rencontre tripartite. Cette dernière, avons-nous appris hier, se tiendra probablement avant la fin du mois de mars. «En principe, cette tripartite, sauf contrainte en rapport avec l'agenda du Premier ministre, se tiendra le 31 mars prochain» nous a indiqué, en effet, le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA). Contacté hier Abdelaziz M'henni, dira que les groupes de travail installés lors de la tripartite tenue les 2 et 3 décembre derniers «ont pratiquement achevé leurs travaux». C'est lors de cette tripartite, qui a surtout avalisé l'augmentation du salaire natio-

nal minimum garanti (SNMG) qui est ainsi passé, dès le 1 janvier de l'année en cours, de 12.000 à 15.000 DA, que les trois partenaires ont convenu de se rencontrer de nouveau à la fin du 1er trimestre 2010 pour se pencher sur le travail effectué par le biais des quatre groupes de travail installés sur décision de cette tripartite. Ces groupes de travail, pour rappel, devaient s'intéresser aux dossiers des retraites, des allocations familiales, des mutuelles sociales et, enfin, au Credoc (crédit documentaire). Dans une de ses dispositions, la loi de finances complémentaire 2009 a imposé le Credoc comme unique mode de paiement pour les opérations d'importations. Une mesure qui a soulevé la colère des industriels algériens qui considèrent que cette mesure allait grandement pénaliser les producteurs nationaux. Et c'est justement dans

l'objectif d'étudier les contraintes qui pénalisent les producteurs que ce groupe de travail, comprenant les représentants du ministère des Finances, les banques, des organisations patronales et de l'UGTA, a été installé. «Aujourd'hui, l'Etat est d'accord avec le patronat pour dire que l'institution du Credoc est pénalisante» dira le président de la confédération algérienne du patronat (CAP). Boualemn Merakchi, a indiqué hier que les travaux des groupes de travail «sont en phase de finalisation, il reste seulement quelques retouches à faire». Contacté hier, il dira en outre, s'agissant de la question du Credoc, que les partenaires semblent avoir trouvé un terrain d'entente. Pour notre interlocuteur «les revendications des entrepreneurs producteurs algériens sont prises en charge. Nous n'avons jamais demandé la suppression de cette

mesure mais seulement l'introduction de mécanismes à même de l'assouplir car les entreprises de production ne peuvent mobiliser des moyens financiers colossaux». Avec le concours des banques, sur injonction du gouvernement, il semble que les deux parties sont parvenues à une solution puisque, selon notre interlocuteur, «les producteurs vont payer par échelonnement le montant de la transaction au lieu de payer d'emblée la totalité de la somme». Pour le dossier des mutuelles sociales, Boualemn Merakchi dira que son organisation est en faveur de leur multiplication alors que sur la question de la suppression de la retraite anticipée, décidée lors de la dernière tripartite et qui doit entrer en vigueur dès l'année prochaine, il s'est juste limité à dire que «l'Etat doit s'impliquer davantage».

K. H.

À PARTIR DE GUELMA

MOUSSA TOUATI PRÔNE LA BONNE GOUVERNANCE

PAR HAMID BAËLI

La salle des conférences de Guelma a accueilli, hier, le président du FNA, entouré de deux membres du Conseil national. D'emblée, l'orateur a développé des sujets sensibles qui ont défrayé la chronique nationale ces dernières semaines. Concernant la grève qui avait paralysé les établissements scolaires du territoire national, Moussa Touati est catégorique : «Notre

système éducatif est sinistré, nos écoles ne sont plus des lieux du savoir mais des garderies ! Certains enseignants imposent à leurs élèves des cours privés payants». Il affirme que la santé a perdu sa noblesse puisque les malades sont «orientés» vers les cliniques privées à des fins lucratives. Le président du FNA évoque les douloureux événements vécus par notre équipe nationale en Egypte, les déclarations provocatrices de Bernard Kouchner, le défi du FN de Jean-

Marie Le Pen qui agresse notre emblème national, les scandales de Sonatrach, du thon rouge, de l'autoroute Est-Ouest, etc. Touati clame : «Nous ne condamnons pas les personnes qui sont au pouvoir, mais nous condamnons leur gouvernance. Quel héritage allons nous laisser à nos enfants ? Que faire pour faire cesser la tragédie de la hargha ?». Le conférencier annonce qu'une restructuration du FNA est en cours conformément aux résolutions de la récente

conférence nationale. Dans ce contexte, chaque président de bureau de wilaya est chargé de l'installation des bureaux de daïra et communaux. Touati annonce un assainissement des rangs des 350.000 adhérents du FNA et seuls les adhérents depuis 2 ou 3 ans pourront être candidats aux prochaines élections de 2012 afin d'éliminer les opportunistes et les exclus et déçus des autres formations politiques.

H. B.

FACE À LA RECRUESCENCE DE L'INSÉCURITÉ AU SAHEL

Alger convoque une réunion d'urgence

Cette conférence de coordination des pays sahélo-sahariens, convoquée à l'initiative de l'Algérie suite à une «recrudescence des faits et actes», traitera de la lutte antiterroriste et des crimes connexes qui minent la sous-région du Sahel.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Sept pays de la sous-région sahélo-saharienne, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad en plus de l'Algérie se réuniront, mardi prochain, à Alger pour étudier et analyser les récents développements survenus dans la région. L'annonce a été faite hier par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. «Il s'agit d'une réunion de coordination et de concertation



Abdelkader Messahel.

d'urgence convoquée par l'Algérie, afin de coordonner une riposte commune de ces pays face à la menace sécuritaire de plus en

plus grandissante», a expliqué Abdelkader Messahel. Donc, cette conférence de coordination des pays sahélo-sahariens, convoquée à l'initiative de l'Algérie suite à une «recrudescence des faits et actes», traitera de la lutte antiterroriste et des crimes connexes qui minent la sous-région du Sahel, mais aussi des projets de développement communs qui ne sauraient se concrétiser dans un climat d'insécurité. «Il s'agira de formuler des recommandations concrètes et urgentes pour amorcer des actions communes avec l'implication de tous les pays voisins dans le sens de combattre un fléau transfrontalier», a ajouté le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, tout en rappelant que les pays en question ont des engagements sécuritaires et militaires à respecter dans le cadre des conventions signées en la matière. Et de rappeler les cadres de concertation et de coopération bilatérale dont les conventions signées avec le Mali et le Niger ainsi que les grandes commissions mixtes avec la Libye et la Mauritanie.

Concrètement, Abdelkader Messahel a cité le plan biennuel de 10 millions de dollars octroyé aux populations du nord du Mali pour l'amélioration de certains services aussi vitaux que la santé, l'eau et la formation professionnelle, et la route transsaharienne, dont il ne reste à réaliser que 200 km sur le territoire nigérien pour un coût estimé à 180 millions de dollars. «Il faut que la paix et la stabilité reviennent dans la sous-région du Sahel», a-t-il soutenu, tout en rappelant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des autres pays, tel que prôné par l'Algérie, la doctrine nationale en matière de voisinage dans ladite région et qui repose sur trois constantes pertinentes, en l'occurrence le triptyque «démocratie, sécurité et développement». C'est en somme les enjeux qui entourent la conférence d'urgence des pays sahélo-sahariens convoquée par Alger pour mardi prochain, dans une tentative de remédier à une situation qui semble dégénérer dans la région. **M. C.**

INGÉRENCE EXTÉRIEURE DANS LE SAHEL

Le RND exprime énergiquement son rejet

Le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé son rejet de «toute velléité d'ingérence extérieure dans la région du Sahel sous couvert de la lutte contre le terrorisme». Dans sa résolution finale sanctionnant les travaux de la 3^e session de son conseil national, le parti d'Ahmed Ouyahia est convaincu que ces tentatives «n'auront pour résultat que de transformer la sous région en foyer de tension grave». La «profonde préoccupation» du RND n'est pas fortuite puisqu'on assiste ces derniers mois à une recrudescence effroyable d'actes terroristes, de kidnappings et de tension dans la région du

Sahel. Une sous région minée par les conflits davantage exacerbés par la forte présence de l'AQMI, qui se nourrit et se fortifie par le biais de rançons grassement payées par les occidentaux et un large trafic de drogue et de traite humaine. Les américains et les européens en font une région de prédilection aux grands enjeux économiques et géostratégiques.

Aussi, le RND dénonce-t-il «les compromissions à courte vue avec le terrorisme, à travers la libération de criminels condamnés par la justice de leur pays, en violation de conventions judiciaires, et à travers le paiement de rançons aux terro-

ristes, en négation de la résolution pertinente du Conseil de Sécurité prohibant de tels actes », allusion faite au Mali qui a libéré deux terroristes, demandés auparavant par Alger, en contrepartie de la libération de ressortissants européens, aux lieu et place d'une rançon, et ce en violation des résolutions onusiennes. Tout en rappelant l'engagement de l'Algérie dans la lutte antiterroriste et la pacification de la région du Sahel, le RND a déploré la «duplicité» de certains gouvernements envers notre pays dans le traitement de la question terroriste. «L'Algérie qui a combattu seule, hier, le terrorisme abject sur

son propre territoire, et dont les avertissements sur le fait que l'hydre terroriste ne connaît ni frontière, ni nationalité, ni aucune autre barrière, n'a pas été écoutée à l'époque», lit-on encore dans la résolution finale du conseil national du RND, exprimant ainsi son indignation face à ce genre d'agissements. Il faut dire que les américains et les européens d'adonnent à un jeu malsain dans la région du Sahel, où la situation devient de plus en plus préoccupante. L'Algérie en tant que grand voisin de cette région, ne peut en aucun cas rester indifférente aux développements négatifs qui n'augurent rien de bon. **M. C.**

LFC 2009, DROIT DE PRÉEMPTION, PRESSIONS INTERNES ET EXTERNES

Louisa Hanoune réaffirme son soutien à Ouyahia

PAR SADEK BELHOCINE

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune exprime une nouvelle fois son soutien à Ahmed Ouyahia. S'exprimant hier à Alger, à l'occasion de la présentation du bilan des activités du bureau d'Alger, la patronne du PT s'est mise sur la même longueur d'onde que le SG du RND et néanmoins Premier ministre sur bien de sujets de l'actualité nationale. Elle se dit satisfaite que le gouvernement d'Ahmed Ouyahia n'ait pas reculé devant les pressions internes et externes, notamment sur les mesures prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009. Elle va plus loin et assène que «la LFC 2009 est irréversible». Sur la question de la lutte contre la corruption, elle est aussi sur la même longueur d'ondes que le Premier ministre et appelle au soutien populaire pour combattre efficacement ce fléau. Elle est aussi en total accord sur le droit de préemption de l'Etat sur les entreprises publiques privatisées et estime que l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) a été «catastrophique» pour l'Algérie. Il ne s'agit pas, pour elle, de revoir certaines dispositions de l'accord

comme l'a laissé entendre le ministre du Commerce, mais, elle plaide pour «la révision de fond en comble de l'accord», arguant que la partie européenne pratique un commerce à sens unique à son profit et oublie d'autres dispositions, notamment «la libre circulation des personnes». Elle rappelle que «seul le PT a voté contre cet accord» qui a précipité la désertification industrielle, le naufrage de l'agriculture et de l'enseignement supérieur et l'adaptation de la justice «au monde des affaires». Elle dénonce les pressions de l'UE et de l'OMC pour «libéraliser le marché de l'énergie». Elle s'est indignée du lourd déficit de la balance commerciale en défaveur de l'Algérie et qualifié de mesure idoine la proposition du patron de l'UGTA d'«interdire l'importation des appareils électroménagers». Elle ne manque pas de décocher ses flèches acérées contre l'APN qui a voté cet accord et stigmatise les élus du peuple qui ont refusé de revaloriser les allocations des handicapés. Une raison de plus pour réclamer la dissolution de cette «caisse de résonance», et la tenue d'«élections législatives anticipées» pour l'élection d'une «Assemblée constituante souveraine». Une occasion aussi pour elle de réclamer «l'ouverture d'un débat sur le rôle



Louisa Hanoune.

des institutions du pays» et révèle que le Parti du peuple algérien (PPA), fondé le 11 mars 1937 par Messali Hadj en France après l'interdiction de l'Etoile nord-africaine (ENA) par le Front populaire au pouvoir à l'époque, avait inscrit dans ses objectifs, l'indépendance du pays, l'élection d'une assemblée constituante, la consécration d'un Etat fondé sur les principes de la démocratie sociale et politique.

Estimant que «le PT matérialise la continuité du PPA», elle souligne que même s'il faut laisser «l'histoire aux historiens», il faut reconnaître, a-t-elle noté, que «le PPA a balisé le chemin pour la libération nationale». Revenant sur les grèves dans le secteur de l'Education nationale et de la Santé, elle exprime son soulagement face au dénouement du conflit dans le département de Benbouzid et estime que le second conflit doit être réglé de «manière civilisée» par la négociation entre les deux parties et, au besoin faire appel à un «conciliateur».

La patronne du PT n'a pas manqué de revenir aussi sur la promotion de la femme, qui, a-t-elle souligné, est «majoritaire» dans le corps de l'enseignement, de la santé et de la justice, estimant que le principal obstacle à cette promotion de la femme est «le code de la famille», dont elle exige l'abrogation, louant les positions de feu Abdelmadjid Méziane sur cette question.

Enfin, la SG du PT s'invite au débat sur la peine de mort et affirme qu'elle est pour son «abolition», elle qualifie le moratoire décrété par l'Etat algérien sur cette peine de «positif».

S. B.

ENCORE DE LA PLUIE POUR AUJOURD'HUI

Le beau temps de retour à partir de demain

Des pluies orageuses affectent le pays, notamment le Centre et l'Est et même le Sud, depuis mardi dernier. Ces pluies, qui persisteront jusqu'à demain, selon le site de la météo algérienne qui annonce un éclaircissement du ciel à partir de demain sur presque l'ensemble du pays, sont certes salvatrices pour les récoltes agricoles mais ont tout de même causé d'important dégâts à travers le territoire national. Un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (ONM) avait annoncé, mardi dernier, la persistance du mauvais temps jusqu'à demain. Les intempéries sous forme de rafales de vent et des pluies orageuses ont touché de nombreuses wilayas du centre, de l'est et même du sud de l'Algérie, à savoir Alger, Tipasa, Blida, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras Naâma et Biskra où les précipitations ont atteint, voire dépassé localement les 50 mm, selon le bulletin. Les wilayas de l'Ouest ont été elles aussi servies par le ciel, à l'instar de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Saïda, Relizane, Mascara, Aïn Defla, Tissemsilt et Tiaret où les précipitations ont atteint localement, selon le site de la météo algérienne, les 60 mm. Les autres wilayas, notamment du sud du pays, ont été également touchées par ce changement de temps et le cumul dans quelques wilayas telle Biskra a atteint les 40mm.

Le même calvaire à chaque goutte de pluie

La générosité du ciel qui devrait pourtant réjouir les Algériens, notamment les agriculteurs, ne semble pas faire l'affaire de tout le monde ; puisqu'une tombée de pluie, dans plusieurs wilayas du pays, notamment dans la capitale, signifie, hélas, coupure de route, embouteillage monstre et accidents routiers. A Alger, depuis ces derniers jours de générosité pluviale, plusieurs problèmes affectent le quotidien des Algérois, notamment les difficultés liées à la circulation dans les différents axes routiers. Le débordement des eaux des oueds a été, hélas, à l'origine d'importantes perturbations de la circulation notamment les grands axes de la capitale et les autoroutes. Outre la dégradation des conduites d'eaux pluviales aux abords de ces routes à grande circulation, les pluies sont aussi la cause de la formation de flaques d'eau, ce qui fait ralentir la circulation automobile en créant de réels points d'embouteillage à l'exemple de la situation qui prévaut dans l'autoroute qui relie Alger à Tipasa depuis ces derniers jours. Les conduites d'eaux pluviales et l'obstruction des égouts sont des problèmes qui se posent à chaque ondée qui tombe sur Alger.

C. K.

INDUS BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

121 mille faux handicapés débusqués

Le ministre a révélé qu'une enquête nationale, portant sur l'assainissement des listes des bénéficiaires de pensions pour handicapés, a permis de débusquer 121 mille indus bénéficiaires, dont des employés du secteur de la Solidarité, sur un total de 720 mille handicapés éligibles.

PAR YOUNES DJAMA

Une enquête nationale, dont le but est de déterminer de «façon exhaustive» le nombre «exact» des handicapés en Algérie - Ould Abbès avance le chiffre de 2 millions à travers le pays - leurs types de handicaps ainsi que leur concentration sur tout le territoire national, sera lancée «cette année», a révélé hier en marge du forum d'El Moudjahid, le responsable de la direction générale de la promotion et la protection des handicapés au ministère de la Solidarité, Fouzi Benachenhou. Pour ce faire, ajoute le responsable, le département de la Solidarité a fait appel à des expertises internationales, précisant que cette opération, la première du genre jamais réalisée en Algérie, «va nous aider dans l'élaboration de la prochaine stratégie du secteur en faveur des handicapés». Par ailleurs, le ministre de la Solidarité de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès, qui était l'invité hier du forum d'El Moudjahid, dédié aux handicapés à la veille de leur fête nationale (14 mars), a annoncé qu'il a donné des instructions fermes à ses services pour que, dorénavant, les pensions allouées aux handicapés (4.000DA/mois), soient versées «tous les 2 mois» tout en se disant «conscient» des retards observés en la matière pour le



M. Ould Abbès s'entretenant avec un handicapé.

Ph / F. Boudiaf

versement de ces pensions. Toujours dans ce cadre, le ministre a révélé qu'une enquête nationale, portant sur l'assainissement des listes des bénéficiaires des pensions pour handicapés, a permis de débusquer 121. mille indus bénéficiaires, dont des employés du secteur de la Solidarité, sur un total de 720 mille handicapés éligibles. A la suite de quoi, des «mesures très dures» ont été appliquées à l'encontre de ces faux bénéficiaires qui ont été soit radiés ou encore déferés devant la justice. Aussi, révèle le premier responsable de la Solidarité, cette opération d'assainissement a permis d'économiser la bagatelle de 5 millions de dinars. D'autre part, Ould Abbès a révélé qu'une loi est en préparation pour obliger l'ensemble des entreprises nationales, publiques et privées, à intégrer parmi leurs effectifs «au moins 2 à 3% d'éléments handicapés», précisant que la loi actuelle, qui sera amendée prochainement, prévoit actuellement uniquement 1% de l'effectif de ces entreprises. «La loi actuelle oblige chaque entreprise nationale privée ou publique à intégrer au minimum 1% de handicapés au sein de leurs effectifs. Nous souhaitons que ce taux soit porté à 2 ou 3%. Pour cela, un comité intersectoriel se penche

sur la question et travaille d'arrache-pied sur les amendements à apporter», a-t-il souligné.

Affaire Enabros : «Le dossier est définitivement réglé»

A propos de l'entreprise des balais 'Enabros - dissoute - et qui employait en majorité des non-voyants, Ould Abbès, tout en affirmant qu'il a hérité de cette affaire en 2001, a indiqué qu'une enveloppe de 16 milliards de centimes était dégagee annuellement par le gouvernement pour payer les salaires des travailleurs de cette entreprise qui était devenue non viable du fait que ses produits, consécutivement à l'ouverture du marché national aux produits étrangers de qualité et beaucoup moins chers, ne se vendaient plus». Pourtant, poursuit

Ould Abbès, il a été contracté plusieurs conventions avec certains ministères, notamment celui de l'Intérieur, en vue d'écouler les marchandises fabriquées par l'Enabros qui employait un total de 1.027 travailleurs dont 365 sont des non-voyants. Cependant, en dépit de cette «bonne volonté» affichée par le département de la Solidarité, l'entreprise n'a pu survivre et a été condamnée à la dissolution. A signaler que sur les 16 milliards, 8 milliards sont injectés sous forme de subventions au titre de la loi de finances, tandis que les 8 milliards restants sont prélevés sur le budget de la Solidarité passé de 60 millions de dinars en 1999 à 95 milliards de dinars en 2010 (classé en 7^e position). Le problème de la dissolution de l'Enabros et la réhabilitation et/ou indemnisation de ses employés, est «définitivement réglé», indique le ministre, qui révélera que de 2001 à 2010, le total de l'enveloppe dégagee pour honorer les salaires des employés s'élève à 147 milliards de dinars. Selon le ministre, durant ces 10 dernières années, les travailleurs ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement, notamment le département de la Solidarité qui a consenti 500 mille trousseaux scolaires aux enfants scolarisés des ex-employés de la société. «Nous avons réglé cette question de manière légale», a assuré Ould Abbès qui tient à préciser également qu'«aucune personne n'a été lésée dans cette affaire».

Y. D.

Fermes pédagogiques : le souhait de Ould Abbès

Ould Abbès a émis hier le vœu de voir se généraliser aux quatre coins du pays des «fermes pédagogiques», sorte de centres d'accueil des handicapés mentaux errants et sans attache, comme celles qui existent actuellement à Biskra, Tlemcen et Batna. Cette opération «se poursuit», affirme Ould Abbès. «Nous souhaitons ouvrir une ferme pédagogique dans chaque région», a-t-il indiqué. Une bagatelle de 20 milliards de dinars est allouée annuellement au profit des associations promotrices de projets, rappelle en outre Djamel Ould Abbès. Une enveloppe prélevée sur le budget de l'Etat, précise-t-il.

Y. D.

S'ÉLEVANT CONTRE LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE

Les syndicats de la santé répondent à Ouyahia

PAR AMEL BENHOCINE

Les déclarations du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, faites lors de sa récente conférence de presse, concernant la grève des praticiens de la santé, ne sont pas passées inaperçues pour les médecins. L'Intersyndicale de santé publique a dénoncé, hier, les propos d'Ouyahia, notamment lorsqu'il a parlé d'«hypocrisie» et de «manipulation» du mouvement de grève. En effet, réagissant au débrayage qui paralyse le secteur de la santé depuis plus de trois mois, Ahmed Ouyahia s'est dit étonné par la durée exagérée de cette protestation. Pour les syndicats, dire que le Premier ministre n'a jamais entendu parlé d'une quelconque grève de plus de trois mois, est absurde. «Ce même responsable qui était au gouvernement en 1997, se souvient très bien de la grève du CNES qui a paralysé l'enseignement supérieure durant près de 5 mois», ont tenu à lui faire rappeler, lors

d'un point de presse animé conjointement par les présidents du Snpsp et du Snpssp, respectivement, le docteur Lyes Merabet et Mohamed Yousfi. «On lui précise que les médecins sont en grève parce que l'essentiel n'a pas été fait depuis tout ce temps, on n'a eu droit qu'à des promesses», dira Yousfi. Poursuivant : «On est convaincu de la justesse de notre cause». La légitimité de la plateforme de revendications de l'Intersyndicale, ajoute-t-il, a été reconnue légitime par l'ensemble des responsables, notamment le ministre Barkat, Belkhadem ainsi que bon nombre de députés. «Seul Ouyahia rejette notre cause», déplore-t-il. Pour sa part, le Dr Merabet affirme que «les syndicats de santé publique n'existent pas sur l'agenda du Premier ministre. Il a toujours refusé de nous recevoir alors on a frappé à d'autres portes et on attend toujours d'éventuelles réponses favorables à nos doléances», a-t-il dit. Par ailleurs, évoquant l'ouverture des portes du dialogue au

niveau de la Présidence, les deux syndicalistes ont exprimé leur soulagement quant à cette démarche prometteuse. «Nos appels au président de la République ont été entendus. Nous espérons que cette démarche sera concrète», dira Merabet. Les deux initiateurs du mouvement de grève ont été, rappelons-le, reçus mercredi dernier par le cabinet chargé des relations avec les organisations au niveau de la Présidence. Un dossier complet des revendications exprimées par cette frange de fonctionnaires du secteur public a été transmis à qui de droit. Cependant, l'Intersyndicale a décidé de surseoir aux rassemblements et autres sit-in dialogaux, et ce, suite à l'ouverture des portes du dialogue avec les plus hauts responsables du pays. «Des démarches sont en train de se faire au niveau de la Présidence, c'est déjà une avancée positive pour nous», ont-ils avancé, soulignant que «des délais raisonnables ont été accordés à la tutelle mais rien n'a été fait. Par contre, On s'est inter-

dit de fixer un ultimatum au président de la République par respect». Toutefois, la grève se poursuit toujours avec le maintien du service minimum qui consiste en la prise en charge des cas d'urgences médicales. Ce dernier a été élargi, précise-t-on, à la prise en charge des malades atteints de lourdes pathologies. Revenant au rassemblement de mercredi dernier, les syndicalistes affirment qu'il y avait des personnes, en blouse blanche, infiltrés dans le sit-in et qui n'avaient rien à voir avec le orps médical. «C'est de la pure manipulation», a déploré le président du Snpsp. Une femme inconnue, qui ne fait pas partie du corps médical, poursuit-il, a tout fait pour provoquer les forces de l'ordre contre nous, en les insultant. «Je persiste à dire que ces gens sont loin d'être des médecins, ce sont des perturbateurs ayant pour mission de casser le mouvement des praticiens de la santé», a-t-il souligné.

A.B.

A PARTIR D'ORAN OÙ IL ÉTAIT EN VISITE DE TRAVAIL

Chakib Khelil brosse un bilan "positif" de son secteur

Pour soigner l'image de marque du secteur, quelque peu ébranlé par le scandale de la société des hydrocarbures, Sonatrach, le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, a profité, hier, de sa visite dans la wilaya d'Oran pour brosse un bilan positif de son secteur.

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Le ministre n'a pas trouvé mieux que la ville d'Oran, véritable capitale mondiale de l'énergie cette année, qui va accueillir la 16^{ème} Conférence Internationale du Gaz Naturel Liquéfié (GNL16) prévue du 18 au 21 avril 2010 et le 10^{ème} Forum des Pays Exportateurs de gaz (FPEG) le 19 avril, pour revenir, avec quelques détails, sur les réalisations du secteur et notamment les efforts consentis au profit des citoyens.

Pour une meilleure illustration, des comparaisons "positives" sont faites par rapport à l'an 2000, soit l'année d'après l'investiture du Président Bouteflika en 1999, une date référence de toutes les actions du gouvernement.

Aussi, une exposition a été organisée dans le hall du siège aval de Sonatrach en direction de la presse pour "illustrer les efforts du secteur dans les différentes activités afin de répondre aux besoins de l'économie nationale et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens".

Les revenus des exportations des hydrocarbures sont mises en avance pour confirmer qu'elles ont atteint, en 2009, un montant de plus de 44 milliards de dollars, et annoncer que pour les deux premiers mois de 2010, les recettes sont de plus de 8 milliards de dollars, soit une évolution de plus de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. La valeur cumulée des exportations sur la période de 2000-2009 a été de plus de 393 milliards de dollars.

Ces recettes ont été possibles grâce à une production d'hydrocarbures (tous types confondus) de 223 millions de tonnes de pétrole équivalent pétrole (TEP), contre 202 millions de tep en 2000, 125 gisements découverts depuis 2000. Sur le plan des gisements, 125 découvertes ont été réalisées depuis l'an 2000 dont 16 en 2009 et dont 09 par la Sonatrach qui a procédé à la signature de quatre (04) contrats d'exploration avec de compagnies étrangères comme (ENI, BG, EON Rhurgas et GAZPROM). Trois périmètres ont été octroyés aux trois groupements : Total/Partex, PTTEP/CNOOC et Repsol/Gaz de France/ENEL, dans le cadre du 2^{ème} appel d'offres de l'ANAFT, et que 47



Chakib Khelil.

contrats d'exploitation et de développement ont été conclus depuis l'année 2000.

Par ailleurs, la production d'électricité a augmenté en 2009 à 43 Tera Water heure (TWh) contre 40 TWh en 2008 pour assurer un taux d'électrification nationale de 98%. Pour sa part, la capacité de production électrique installée est estimée à 10.381 MW grâce à l'entrée en production de 08 nouvelles centrales électriques : Batna (260 MW), Larbaa (500 MW), Relizane (465 MW), M'sila (500 MW), Annaba (80 MW), Alger Port (80 MW), Transfert de la Centrale de Bechar vers Tamanrasset (40 MW) et Bordj El Haoues (1 500 Kw).

Pour le raccordement des foyers en gaz, un taux de 44% qualifié des plus importants au monde a été mis en exergue pour dire qu'il atteint même les régions les plus difficiles comme celles des hautes montagnes de Kabylie et les hauts plateaux et le sud).

S'inscrivant dans une politique des énergies nouvelles et renouvelables, le ministre a lancé des projets concrets comme celui de la Centrale Hybride de Hassi R'mel de 150 MW dont la mise en service est programmée dans quatre ou cinq mois.

Mais le plus important reste l'électrification des contrées isolées et du sud du pays que le secteur compte concrétiser avec la création d'une unité de fabrication de cellule photovoltaïque par Sonelgaz à Rouiba et dont le premier panneau de 50 MW/an est prévu pour 2012. Aux cotés, des unités opérationnelles de Kahrama à Arzew (89.000 m3/j), d'El Hamma à Alger (200.000 m3/j) et Skikda (100.000 m3/j vient s'ajouter celle de Beni-Saf à Tlemcen (200.000 m3/j) en attendant avant la fin de l'année en cours de celles de Honein à Tlemcen (200.000 m3/j, Mostaganem (200.000 m3/j, Fouka à Tipaza (120.000 m3/j et Souk Tleta à Tlemcen (200.000 m3/j). La réception du méga-projet de Magtaâ (Oran) d'une capacité de 500.000 m3/j est prévue pour la fin de 2011, alors que

les unités de Jijel et de Bejaia, d'une capacité de 100.000 m3/j chacune, inscrites au programme, sont en phase de création de société de projets.

Les unités de Oued Sebt (100.000 m3/j) et El Tarf (50.000 m3/j) seront réalisées par la Sonatrach et Sonelgaz, grâce à l'acquisition du savoir faire requis après la réalisation des unités de production en partenariat avec les compagnies étrangères. La branche des mines n'a pas été en reste puisque l'opération des adjudications des sites miniers, s'est poursuivie avec l'octroi en 2009 de 115 sites qui ont généré 2,1 milliards de DA en 2009. Depuis la promulgation de la loi minière, la branche des mines et carrière a lancé 31 opérations d'adjudication des petites et moyennes mines qui a permis l'octroi de 1 093 titres miniers qui ont généré des revenus de plus de 9 milliards de DA pour le trésor public. Cette branche a enregistré une certaine augmentation dans la production des agrégats (63,5 millions de m3), soit une croissance de 20 % par rapport à 2008 et le gypse avec 1,8 millions de tonnes, (+7 %), le sable naturel (3,4 millions de tonnes (+2,5 %), le sel 269.000 de T (+30 %), le Kaolin (119.000 T, +130 %), le Feldspath de 131 000 T.

La production d'Or a doublé

Enfin la production d'or, par l'Enor, a doublé dépassant une (01) tonne avec un chiffre d'affaires de 38 millions de dollars au niveau de mine d'or de Tamesmassa.

Enfin, lors du point de presse tenu après la visite du terminal de l'aéroport, du Centre des Conventions d'Oran (CCO), et une réunion avec le comité local de pilotage, le ministre s'est déclaré "très satisfait" de l'état de l'avancement des travaux des ouvrages entamés et n'a pas manqué de signaler que "c'est là un véritable défi relevé pour achever dans les délais toutes les réalisations". "Le tout sera livré au plus tard dans deux semaines" a-t-il dit en soulignant que "le FPEG aura à examiner une étude algérienne sur les perspectives du gaz à travers le monde" Il a été indiqué qu'à ce jour, près de 1.400 participants sont déjà inscrits, parmi lesquels une vingtaine de journalistes étrangers, alors que les espaces de l'exposition ont été totalement loués à des sociétés internationales comme Repsol, Exxon Mobil, Shell, GDF, Saipem.

Dans l'après midi, le ministre devait procéder dans la commune de Ain El Biya, à la mise en service de la Distribution Publique Gaz de Chhairia au profit de 750 foyers et effectuer une visite dans la commune de Messerghine où il s'est enquit de l'avancement des travaux du projet de réalisation du poste 220/60KV qui sera mis en service début 2011.

M.Z.

GESTION DES DÉCHETS URBAINS

Rencontre mardi entre entreprises algériennes et françaises

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme et la wilaya d'Oran, en collaboration avec la Mission économique UBI-FRANCE de l'ambassade de France en Algérie organise la venue, à Alger et Oran, les 16 et 17 mars prochains, d'une délégation de chefs d'entreprises françaises intervenant dans le domaine de la gestion des déchets urbains et spéciaux. A cette occasion, il est annoncé la tenue de deux demi-

jours de rencontres avec les intervenants algériens du secteur de l'environnement (décideurs publics et privés, partenaires potentiels...), à Alger, les mardi et mercredi. Ces rencontres ont pour objectifs de permettre aux entreprises françaises participantes de mieux appréhender le contexte local et ses opportunités, en sus de présenter leur expertise aux acteurs et décideurs locaux intervenant dans le secteur de l'environnement et, enfin, d'identifier des partenaires potentiels, indique-t-on. La délégation sera composée d'intervenants opérant dans le

secteur, notamment les solutions de tri et valorisation de déchets, d'incinérateurs, de bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'environnement, d'ingénierie du développement et conseil institutionnel en environnement et gestion des déchets, conception d'installations de traitement, expertise en gestion des déchets. Des entreprises spécialisées dans le tri automatique de déchets ménagers et industriels, d'ingénierie en thermique industrielle et traitement des fumées, seront présentes également.

M. B.

AFFAIRE DES 44 MILLIARDS À L'USM ANNABA

Le député Menadi répond aux accusations

Répliquant aux accusations portées contre les dirigeants de l'USM Annaba, dans l'affaire en justice des comités de participation d'ArcelorMittal qui aura été financé, par le biais de détournements des deniers du fonds social des travailleurs, certaines activités du club phare de Annaba, Aïssa Menadi député et président de l'USMA, a au cours d'une conférence de presse animée au siège de l'équipe, "dénoncé cette campagne de propagande qui vise à déstabiliser l'USMA".

"Depuis juin 2006, te de l'avènement du staff dirigeant actuel de l'USMA, nous n'avons pas touché un seul centime de la part du CP d'ArcelorMittal", s'est-il emporté. "Nous possédons toutes les preuves et les documents qui sont entre les mains du commissaire aux comptes et de la justice, à savoir les relevés bancaires". Aïssa Menadi a réaffirmé à cette occasion que les 44 milliards, affectés à titre de sponsoring par ArcelorMittal en 2009 au club, "ont fait l'objet d'une convention et représentent l'argent issu des fonds propres d'ArcelorMittal et n'ont rien à voir avec ceux du CP", avant d'ajouter que ces attaques contre l'USMA visent à "détruire l'équipe pour le compte de commanditaires occultes...". Ne se contentant pas de mettre à l'index certaines parties hostiles à l'USMA, sans toutefois les nommer, le conférencier révélera aussi que le CP a effectivement participé, en toute transparence, et à l'instar des CP d'autres entreprises publiques aux campagnes humanitaires pour soutenir les régions sinistrées comme Boumerdès, Bab El-Oued, Ghardaïa et Ain Témouchent. "Pourquoi aujourd'hui fait-on grief au CP d'ArcelorMittal d'avoir répondu à l'appel lancé par les autorités du pays pour secourir des régions sinistrées" s'est-il interrogé. Il faut sans doute rappeler, à ce propos, que l'épilogue de l'affaire du CP d'ArcelorMittal dont laquelle sont mis en cause l'ex-président et deux de ses proches collaborateurs, sera connue le 15 mars courant, avec la prononciation du verdict par le tribunal d'El Hadjar.

Mohamed Rafraf

Visite officiel de l'Amiral Giampaolo Di Paola à Alger

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a accueilli hier 13 mars 2010, l'Amiral Giampaolo Di Paola, président du Comité militaire de l'Otan, qui effectue une visite officielle en Algérie du 13 au 15 mars 2010. Dans ce cadre, il est prévu des entretiens au cours desquels les deux parties aborderont des questions d'intérêt commun se rapportant aux relations de coopération militaire établies entre l'Algérie et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord au titre du dialogue méditerranéen.

APPROVISIONNEMENT SUR
LE MARCHÉ NATIONAL

L'OAIC fixe aux transformateurs de céréales une date butoir

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a enjoint les transformateurs de céréales de reprendre leurs approvisionnements en blé dur national avant le 1er juin prochain, sous peine d'être exclus des prestations de l'office dans le cas d'un renchérissement des prix mondiaux de ce blé. En effet, dans une déclaration à l'APS, le directeur du commerce extérieur de l'office, M. Hakim Chergui, a affirmé qu'"à partir du 1er juin prochain, les transformateurs qui n'auront pas repris leurs approvisionnements en blé dur auprès de l'OAIC n'y seront plus servis en cas de nouvelle flambée des cours sur les marchés mondiaux", et ne pourront plus bénéficier, le cas échéant, des prix subventionnés accordés par cet organisme de régulation, insiste-t-il. Cette mesure intervient en conséquence des opérations d'importations de blé dur qu'ont entrepris les transformateurs suite à la baisse actuelle des prix mondiaux de cette céréale, "boudant" ainsi l'OAIC qui se retrouve avec des quantités importantes de cette matière suite à la production nationale record de la campagne 2008-2009 (24 millions de qx de blé dur dont 9 millions affectés à l'office). Depuis 2009, les cours mondiaux de blé dur ont connu une baisse continue, s'établissant actuellement à 25 dollars le quintal contre un "pic" de 100 dollars/q en 2008, amenant les semouleries nationales à recourir ainsi aux importations. A cet effet, l'OAIC n'a pas manqué de subir un fort ralentissement de ses ventes se traduisant par la constitution de stocks assez importants. Sur ce point, il relève également les gros frais générés par l'entretien de ces stocks quand ils ne sont pas écoulés régulièrement, auxquels s'ajouteront les prochaines récoltes, qui s'annoncent bonnes, donc exigeant la mobilisation de moyens de stockage supplémentaires. Ce à quoi le ministre du Commerce, M. Hachemi Djaaboub, a appelé récemment les opérateurs de cesser les importations de blé dur, et les transformateurs de s'approvisionner auprès de l'OAIC. Il s'agit d'un "acte de civisme et de solidarité nationale", avait-il considéré. Pour remédier à cette situation, les autorités publiques ont fixé aux transformateurs la date du 1er juin à partir de laquelle l'opérateur qui n'aura pas repris les enlèvements de leur quota de blé dur auprès de l'OAIC, n'y seront plus servis, avertit M. Chergui. En outre, il est constaté que les transformateurs se sont gardés de répercuter cette forte baisse des cours mondiaux de blé sur le prix de cession de la semoule au consommateur final, fixé à 45 DA le kg actuellement contre 35 DA, il y a une année. Il est à rappeler que la convention liant l'OAIC aux transformateurs oblige ces derniers à s'approvisionner mensuellement auprès de cet organisme à raison de 50% de leur capacité de trituration, et ce, à un prix administré de 2.280 DA/q pour le blé dur et de 1.285 DA/q pour le blé tendre. Ce système de subvention permet de préserver le prix de cession au consommateur du blé dur entre 3.500 et 4.000 DA/q au maximum. Ce responsable fait savoir que l'office est en train de se rapprocher de tous les transformateurs pour les informer de ces dispositions et les sensibiliser : "Nous ne les considérons pas comme de simples clients anonymes, ce sont avant tout des industriels qui font partie du tissu industriel agroalimentaire national. Ce sont des partenaires", dit-il. Pour lui, "il est vrai que le marché est libre, mais cela ne peut justifier la perte de la souveraineté de notre économie" au nom du libéralisme économique, citant en exemple les dispositifs protectionnistes mis en place par les grands pays à économie libérale au cours de la crise économique mondiale actuelle. D'autant plus, rappelle-t-il, "lorsque les prix mondiaux des céréales avaient explosé en 2008 atteignant jusqu'à 1.000 dollars la tonne, le seul acteur qui a garanti la sécurité des approvisionnements du pays fut l'OAIC qui a subventionné les prix au bénéfice des transformateurs et des consommateurs. Autre argument qu'il avance: L'Algérie étant un des plus gros importateurs mondiaux de céréales, une baisse des importations de sa part contribuerait à tirer encore vers le bas les cours internationaux de cette matière. En 2009, l'Algérie a réduit de 80% ses importations de blé dur par rapport aux années 90 durant lesquelles elle importait à un rythme de 2 millions de tonnes annuellement (représentant 50 % des quantités exportables de blé dur dans le monde) contre 400.000 tonnes en 2009.

I. A.

SOMMET DE L'ENTREPRENARIAT DE WASHINGTON

Huit hommes d'affaires algériens seront reçus par Barack Obama

En vertu de la dynamisation de la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, une délégation d'opérateurs économiques algériens séjournera à Washington les 26 et 27 avril prochain où elle prendra part au sommet américano-musulman.

PAR AMAR AOUIMER

Selon le site, un communiqué rendu public par l'ambassade des USA à Alger, «huit hommes d'affaires dont Issad Rebrab, P-DG de Cevital, Slim Othmani, P-DG de Rouiba, Dalila Nedjem, responsables des éditions Dalimen, Ali Kahlane, directeur de Satlinker et président de l'Association Algérienne des Fournisseurs de Services Internet (AAFSI) et Hind Benmiloud, présidente de l'Association algérienne de la franchise, figurent sur la liste des invités». Le communiqué de l'ambassade ajoute que «le Sommet mettra en évidence le rôle que peut jouer l'esprit d'entreprise pour faire face aux défis communs et comment la création de partenariats peut créer de plus grandes opportunités à l'étranger et à l'intérieur d'un pays». Il poursuit : «Grâce à ce Sommet, les Etats-Unis cherchent à unir les efforts



Issad Rebrab, P-DG de Cevital

Ph / Midi Libre

existants et en inspirer d'autres pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation dans les pays à majorité musulmane et dans les communautés musulmanes».

Il précise que «l'ordre du jour du Sommet a été conçu de manière à souligner et à célébrer le travail et les talents des entrepreneurs des pays à majorité musulmanes et des communautés musulmanes». «Aussi, ce sommet est considéré comme une plate-forme pour les délégués étrangers en contact avec les intervenants américains afin de développer des partenariats offrant des solutions inno-

vantes et de soutenir les écosystèmes des entreprises», conclut le communiqué de l'ambassade.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, David D. Pearce, et le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoune, ont maintes fois, notamment, lors de la 42e Foire internationale d'Alger en 2009, exhorté les hommes d'affaires algériens à se rendre dans ce pays et surtout à participer aux foires et salons internationaux afin de tisser des relations de partenariat avec des investisseurs américains. A. A.

LES PAYS MÉDITERRANÉENS BÉNÉFICIENT DES AIDES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le FEMIP investit en Algérie

De nombreux pays méditerranéens de la rive nord, dont l'Algérie, continuent de bénéficier des subventions et des prêts émanant des institutions financières, telles que la banque européenne d'investissement et le FEMIP, l'institution chargée de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat. Disproportionnellement octroyés aux pays de la région, les montants des investissements et les subventions sont, certes, en hausse, mais en ordre dispersé, d'où la confusion et le manque de clarté dans l'efficacité de l'utilisation de ces fonds dans les différents projets de développement économique. Selon le site français Economistrom, les investissements et les financements internationaux seront notamment orientés vers des secteurs stratégiques comme les infrastructures de transport et l'environnement. Pour sa part, l'agence française de développement (AFD) est en passe de devenir le deuxième partenaire financier de la Méditerranée sachant qu'elle finance de nombreux projets en Algérie et dans la région et sa contribution avoisine 1,5 milliard d'euros en 2009 tandis que son financement en 2008 est de l'ordre de 980 millions d'euros. Cependant, entre 2009 et 2013, les investissements de l'AFD en Méditerranée atteindraient plus de 6 milliards d'euros. La stratégie et les perspectives d'intervention du groupe de l'AFD en Algérie, selon notre source, «concerne le secteur public, où le groupe de l'AFD a pour objectif de contribuer à la modernisation et à la rationalisation des politiques sectorielles de l'Etat, à l'amélioration de l'évaluation et du suivi

des investissements publics et, de manière générale, au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des opérateurs publics». Par ailleurs, «la politique de remboursement anticipé des créanciers de l'Algérie et, plus particulièrement, la décision des autorités publiques de ne plus avoir recours aux crédits extérieurs ont conduit le groupe de l'AFD, pour la période 2007 - 2009, à élaborer une stratégie d'intervention sans utiliser les prêts» ajoute notre source.

L'AFD intervient dans trois axes principaux

L'AFD intervient en Algérie dans trois axes stratégiques, à savoir le développement et la mise à niveau des entreprises privées algériennes ciblées sur les PME/PMI. Il s'agit surtout de l'accès aux financements bancaires par le partage des risques (montage de garanties), les financements directs des entreprises sous forme de crédits bonifiés justifiés par des objectifs sociaux (amélioration de la gouvernance, lutte contre le blanchiment ou la corruption) ou/et environnementaux (développement durable, efficacité énergétique). On peut également citer le développement de structures de capital investissement, la création et le développement d'institutions de micro-finance et la mise en place d'un cadre approprié pour la sous-traitance, selon notre source. Les deux autres volets parrainés par l'AFD sont l'adaptation des ressources humaines (appui à des actions de formation professionnelle associant en partenariat les institutions publiques et le secteur privé et renforcement des capacités des acteurs publics et privés pour dévelop-

per les exportations (accès à l'information, formation, promotion), et l'appui à la qualité du système éducatif. Pour ce qui est des financements de la FEMIP en Algérie, ils se situent dans l'enveloppe financière de partenariat entre l'Europe et la Méditerranée avec un montant de 7,3 milliards d'euros. Notre source souligne que «l'Algérie s'est engagée depuis plusieurs années dans un processus de modernisation économique. Bénéficiant d'un contexte financier favorable, l'Etat a pu accélérer la mise en place de certaines réformes». Elle précise, «entre autres réformes, la privatisation d'entreprises publiques et la restructuration de certains secteurs d'infrastructures, notamment, les télécommunications et l'énergie, qui ont eu pour effet d'améliorer le climat d'investissement». Appréciant la bonne santé des affaires et l'environnement macroéconomique favorable, elle estime que «l'Algérie affiche aujourd'hui de bons indicateurs macroéconomiques et doit profiter de cette embellie financière pour consolider sa transition économique, notamment, à travers le développement du secteur privé et le renforcement des secteurs bancaire et financier». C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de la FEMIP, qui a pour objectif d'accompagner le passage de l'Algérie vers une économie ouverte et compétitive. Le défilé récent d'hommes d'affaires européens (allemands, français, turcs, bulgares, britanniques, espagnols...attestent de l'évolution palpable du climat d'affaires en Algérie et des nombreuses opportunités de partenariat et d'investissement.

A. A.



GUÉ DE CONSTANTINE SE DEVELOPPE

Des projets ambitieux pour 2010

Réfection des routes, réalisations d'infrastructures scolaires et sportives, réaménagement des espaces verts et des aires de jeu sont, entre autres, les projets contenus dans le programme concocté par la commune de Gué de Constantine.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Selon le vice-président de l'APC et chargé de l'habitat et de l'urbanisation au sein de la commune de Gué de Constantine ce programme ambitieux, mis en place pour l'année en cours, concernera pratiquement tous les secteurs sensibles. Il vise en outre l'amélioration du cadre de vie et donner par là même un essor à l'économie dans la localité. Pour ce faire une enveloppe de plus de neuf milliards de centimes a été débloquée. Le secteur des travaux publics accaparera la part du lion avec plus de deux milliards de centimes afin de compléter certains projets à l'arrêt depuis plusieurs années. Le réseau routier fait également parmi des soucis majeurs des services locaux, notamment concernant les routes d'accès à certains quartiers dont le déblaiement avancé contribue à leur enclavement. Dans ce sens Diar El-Khedma, El-Semar-Centre, 286-Logements, 354-Logements... bénéficieront de la réfection de toutes leurs voies d'accès. La commune de Gué de Constantine, selon le même responsable, a également sollicité une subvention complémentaire de 25 milliards de centimes auprès de la wilaya d'Alger pour justement pouvoir mener à bien les projets déjà démarrés au cours de l'année 2009 et pouvoir programmer d'autres projets. Toujours dans le secteur des travaux publics, la commune a prévu la réalisation d'une route à



Siège de l'assemblée populaire communale de G.d.C.

double voie qui contribuera à désengorger le trafic routier particulièrement dense sur les routes vers et à partir de Gué de Constantine. "Ce projet nécessitera néanmoins du temps et beaucoup de moyens", affirme le responsable. Les deux autres grands projets, qui participeront au développement de la commune et à la création de postes de travail, sont la réalisation d'un abattoir et d'un marché communaux. Ce dernier projet aidera à l'éradication du commerce illicite dans la commune. La réhabilitation de la mosquée El-Nour est aussi prévue pour cette année pour une enveloppe de plus de 400 millions de centimes. Le secteur de l'éducation aura lui aussi, selon le vice-président d'APC et chargé de l'habitat et de l'urbanisation, sa part, vu que la réalisation de plus de 64 classes d'études dans différents établissements de la commune est également prévue pour l'année 2010. Dans ce même secteur la cité El Maleha, connue pour son importante concentration urbaine, bénéficiera d'un nouvel établissement scolaire primaire. Le secteur de la jeunesse et des sports n'a pas été oublié puisqu'une enveloppe de plus de 3,1 milliards de centimes lui a été réservée pour la réalisation de plusieurs infrastructures sportives et la réhabilitation des celles déjà existant, à l'instar du stade communal qui va connaître une large opération de

réhabilitation (en passant par les tribunes et la réalisation d'un terrain en gazon naturel) grâce à l'apport d'une couverture financière supplémentaire de la part de la wilaya d'Alger. La réhabilitation du terrain de basket-ball de la commune est aussi programmée de même que l'aménagement des vestiaires et des bureaux du stade. L'autre grand projet à être programmé à moyen terme dans la commune de Gué de Constantine est la reconstruction de la salle omnisport El Wiâam après sa destruction totale et ce afin qu'elle réponde aux normes internationales et aux attentes des sportifs. En matière d'environnement les autorités locales ont programmé la réalisation de plusieurs espaces verts, aires de jeu et de divertissement au grand bonheur des citoyens et des enfants. Dans ce cadre il est prévu la remise en valeur du jardin El Nassim, lequel jusque-là était l'unique lieu de détente et de divertissement pour les habitants. L'annonce de tous ces projets a été reçue avec soulagement par les résidents de Gué de Constantine, attendu qu'ils répondent globalement à leurs aspirations, mais ils souhaitent que ces diverses réalisations soient menées à bien et dans des délais raisonnables.

C. K.

UNITÉ SONELGAZ D'EL HARRACH

Raccordement des bidonvilles à l'énergie électrique

Le directeur de l'unité de Sonelgaz d'El Harrach, M. Latrache en l'occurrence a annoncé, au cours d'une conférence de presse sur le bilan des actions menées durant l'année 2009, qu'un programme est envisagé par ses services pour le raccordement des bidonvilles d'El Harrach et ceux des communes situées à l'est de la capitale au réseau de l'énergie électrique. Une enveloppe importante sera, selon le premier responsable, débloquée pour ce faire par la direction de Sonelgaz. La direction régionale d'El Harrach, qui couvre pour le moment plus de treize communes a déposé, selon M. Latrache, une demande, auprès des services de la wilaya d'Alger pour bénéficier d'une couverture financière leur permettant de raccorder l'ensemble des sites de bidonvilles à l'énergie électrique au cours de l'année 2010, opération qui est selon

le même responsable «très coûteuse». La zone concernée par cette opération est celle allant d'El-Hamiz à Dergana, des localités administrativement liés à la subdivision administrative de Dar El-Beïda. Quelques 17 autres sites, dans la commune des Eucalyptus, sont également, selon M. Latrache, concernés par cette opération. L'orateur a tenu à dire que toutes les études techniques ont été réalisées pour étudier la possibilité de ce raccordement et qu'elles ont été favorables. Les services de Sonelgaz n'attendent à présent que le feu vert de la wilaya d'Alger, qui subventionnera probablement ce projet. Il est à rappeler que dans les treize communes couvertes par la direction de Sonelgaz d'El-Harrach, treize bidonvilles sont également couverts. L'orateur a tenu également à rappeler que huit sites de bidonvilles ont été déjà raccordés au réseau électrique au cours de l'année 2009,

permettant une meilleure sécurisation et le bien-être des habitants de ces habitations précaires. Cette décision vient aussi comme une mesure, presque obligatoire, pour contrer le piratage des câbles électriques, un manque à gagner très important pour Sonelgaz. Cette dernière a enregistré plus de dix-neuf cas de piratage au cours de l'année 2009 dans la seule commune d'El-Harrach. Il est à noter à cet effet que la direction avoue des pertes de plus de 22% en ce qui concerne l'énergie électrique et 13% pour le gaz de ville, ces pertes sont causés essentiellement par la fraude massive de ces deux énergies par les citoyens. Pour pallier un tant soit peu ce déficit, l'unité Sonelgaz d'El Harrach a tracé un plan d'actions très strict pour cette année. Plusieurs nouveaux bureaux seront ouverts afin de faciliter l'information et la sensibilisation.

C. K.

8 MARS DES ÉTUDIANTES

Sous le signe de la musique

Comme de tradition la résidence universitaire de jeunes filles de Ben Aknoun n'a pas manqué de célébrer la Journée internationale de la femme. Le programme concocté par l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), filière de la résidence universitaire de Ben Aknoun, s'est prolongé tard dans la soirée de mercredi à jeudi par une animation musicale non stop. Durant des heures, des centaines d'étudiantes se sont déhanchées aux divers rythmes du dynamique D-J, les rythmes se suivaient inlassablement au grand bonheur des jeunes filles qui tenaient à garder de cette journée, qui leur est dédiée, un souvenir impérissable : kabyle, chaoui, staïfi, raï, techno... il y en avait pour tous les goûts et les étudiantes n'ont pas quitté la piste improvisée. Les lauréates des différents concours ont été récompensés, à cette même occasion. La musique et la danse ont fait oublier aux jeunes étudiantes les tracas et soucis du quotidien ainsi que le stress des examens... pour cette soirée les étudiantes ont mis de côté tous leurs problèmes avec un seul mot d'ordre : danser et chanter entre filles loin des regards critiques masculins.

M. A.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Promotion des nouveaux produits

Selon un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, hier, les deux agences commerciale d'Algérie Télécom, respectivement celles de Ben Aknoun et de Rostomia, ont organisé, hier à 14h une



animation à la salle de conférence du complexe Djaweb à Ben Aknoun. Cette animation ayant pour but principal de faire la promotion des nouvelles tarifications concernant les kiosques multi-services, précise le communiqué. Cette initiative «traduit merveilleusement bien la volonté des structures commerciales d'Algérie Télécom de rompre radicalement avec la pratique ancienne et d'en découdre avec les vieux réflexes inhibiteurs du passé», peut-on lire sur ledit communiqué. Cette animation, sera aussi une occasion pour présenter les nouveaux produits qu'Algérie Télécom compte lancer sur le marché.

C. K.

LOCAUX DE L'EX-SONIPEC

Coupable abandon

Les locaux de l'ex-Sonipec, pour ceux qui se souviennent encore de cette société qui chassait les Algérois, font réellement peine à voir. Le local de Belouizdad ex-Belcourt, croule actuellement sous des tonnes de débris, sans que cela ne semble nullement incommoder ses voisins immédiats qui côtoient sans sourciller ce dépotoir. Le local de Didouche-Mourad n'est pas plus reluisant, même si à un degré moindre. Ce qui laisse perplexe, ce n'est pas tant cette situation, du fait que nous sommes habitués à cette insalubrité qui envahit tous nos espaces de vie, mais bien plutôt le fait choquant de voir ces espaces inoccupés après avoir été remplis de vie durant des décennies, cela au moment où des milliers de jeunes chômeurs n'aspirent qu'à une seule chose, un endroit où pouvoir exercer et apporter un plus à la société.

R. A.



M'SILA

L'élevage camelin reprend du "poil de la bête"

Activité séculaire des anciens nomades de la steppe, l'élevage de chameaux a amorcé une "revivification" dans la wilaya de M'sila. Selon la Direction des services agricoles (DSA), les effectifs du cheptel camelin local est passé de 1 mille à 1.500 têtes entre le début de la décennie et l'année 2010. Ce cheptel appartient à 58 éleveurs qui ont réussi à résister à des conditions difficiles, liées surtout au manque de terrains de parcours et à l'élévation des prix des fourrages. Le recul de l'abattage des chamelons et la régression de la consommation de leur viande, du fait du renchérissement de son prix (plus de 500 le kg), ont contribué à cette reprise de croissance des troupeaux de camélidés, a souligné la même Direction, relevant que la consommation de la viande cameline se limite actuellement à de rares dégustateurs, appréciant surtout le plat traditionnel de la chekhchoukha au mekhoul (chamelon). L'augmentation du prix des poils de chameaux utilisés pour la confection des célèbres kachabia et burnous, cédés entre 4 mille et 9 mille DA le kg, a également favorisé cette tendance, a estimé la DSA. Les éleveurs camelins exploitent comme parcours les espaces traditionnellement utilisés par les anciens éleveurs, notamment dans les régions d'Ouled Madhi, M'cif, Benzouh et Maârif qui concentrent, respectivement, des troupeaux de 382, 256 têtes, 246 et 235 têtes. Toutefois, plus l'on se dirige vers le Nord, plus la taille des troupeaux diminue pour atteindre 39 bêtes à Sidi Hadjeres, 33 à Sidi Aïssa et à peine 3 à Boutti Essayeh. Les services locaux en charge du secteur agricole font, par ailleurs, état de l'annulation de la prime de 20 mille DA accordée aux éleveurs de chameaux pour chaque nouvelle naissance et ce, "en l'absence de mesures à même d'empêcher l'abattage des chamelons". La présence dans les effectifs camelins de 1.122 chamelles et 72 mâles géniteurs ainsi que 359 chamelons laisse augurer d'une reprise qui s'annonce soutenue de la croissance des troupeaux de chameaux, a-t-on, cependant, indiqué à la DSA. La régression des parcours du fait de l'érosion et l'absence de l'hydraulique steppique sur les terrains d'élevage de chameaux représentent les principaux problèmes rencontrés par les éleveurs, notamment à Ouled Madhi, Maârif et M'cif. Les éleveurs de chameaux tiennent bon, malgré tout, en souhaitant que les pouvoirs publics "rétablissent et augmentent la prime du chamelon" et leur facilitent l'accès à l'aliment de bétail en cas de sécheresse.

A. T.

MEDEA

Faible taux de semence certifiée

La Direction des services agricoles (DSA) a annoncé un taux faible d'introduction des semences certifiées dans les cultures céréalières, cette année, dans la wilaya de Médéa. "Ce taux ne représente que 20 % du volume global des semences utilisées durant la campagne labours-semences 2009/2010, soit quelques 26 mille quintaux contre 130 mille qx lors de la précédente campagne", a précisé la même direction. Ce faible taux s'explique, selon les responsables en charge de ce dossier, par la prédominance chez une majorité de producteurs de pratiques traditionnelles qui poussent ces derniers à puiser dans leurs stocks personnels au lieu de s'approvisionner auprès des coopératives spécialisées dans le traitement et le conditionnement des semences destinées aux cultures céréalières. La campagne labours-semences a touché cette année une superficie de 117 mille hectares contre 130 mille ha la saison écoulée, a indiqué la DSA, signalant que seulement 10 à 15% de la production locale des céréales sont stockés après chaque récolte, pour être ensuite réutilisés sous forme de semences.

"La persistance de cette pratique a eu pour conséquence une stagnation du niveau de rendement par hectare, avec une moyenne de 17 à 18 qx/ha, alors qu'il peut atteindre facilement le cap des 26 qx/ha, voire plus dans les régions du sud-est, dans le cas d'une utilisation à grande échelle des semences certifiées", a relevé la DSA.

K. A.

BEJAIA, RÉSEAU ROUTIER

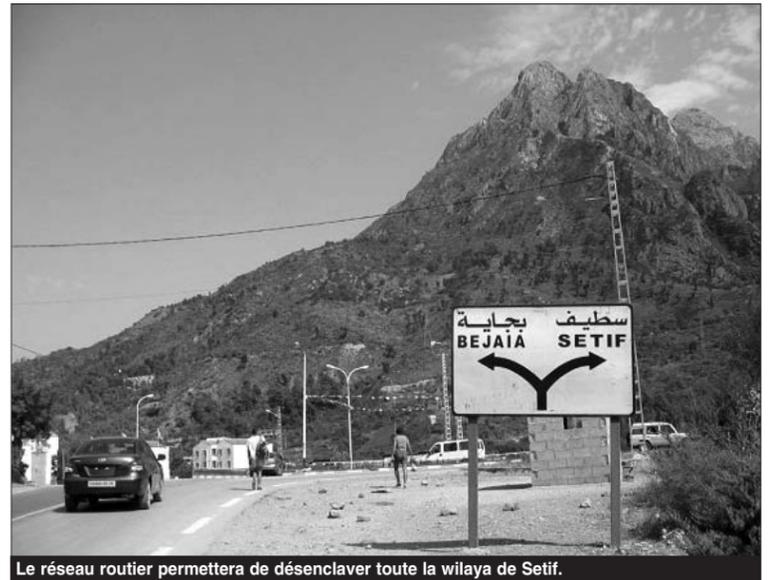
PROGRAMME IMPORTANT DE MODERNISATION

Pour l'année en cours, la wilaya de Béjaïa a bénéficié d'importants projets pour la modernisation de son réseau routier. Le dédoublement de la RN 09, entre Souk El-Tenine, à l'est, et les limites de la wilaya de Sétif, sur une distance de plus de 50 km nécessitent le plus important financement.

PAR LYDIA BENRABAH

Cet axe, fortement engorgé, notamment en période estivale, et qui a la réputation d'être l'un des plus redoutables de la wilaya, va pouvoir connaître non seulement une meilleure fluidité, mais offrira une meilleure sécurité aux usagers. Sa concrétisation va se faire en complément du projet d'évitement de la ville de Kherrata déjà en réalisation, dont la combinaison est de nature à rendre la liaison entre les deux wilayas plus sécurisée et plus confortable. De l'autre côté, sur le territoire de la wilaya de Sétif, des travaux analogues (dédoublement) engagés sur cette voie sont à un stade de réalisation avancé. Un projet d'évitement a été également retenu pour la ville de Tichy, à 20 km à l'est de Béjaïa.

Un nouveau projet, achevé en 2009, et qui a consisté en l'agrandissement, voire le dédoublement de la traversée de l'agglomération, n'a pas été de nature à absorber tout le trafic régnant, d'où cette option



Le réseau routier permettra de désenclaver toute la wilaya de Sétif.

d'aller vers un nouveau tracé, prévu sur un site vierge. En fait, leur conjonction à terme va permettre d'assurer une voie à grande circulation sur toute la distance séparant Béjaïa de Sétif, sur plus de 100 km et qui aura pour caractéristiques de relier, à l'Est comme à l'Ouest, l'autoroute Est-Ouest. Un projet de pénétrante est en voie de réalisation sur le versant occidental, entre Béjaïa et Bouira, avec une jonction prévue à Laâdjiba. Dans ce registre de la reprise en main du réseau, un autre projet a été retenu et concerne la modernisation sur 80 km du CW 35, au sud de la wilaya, en direction également de Sétif, et dont la mise en œuvre est de nature à désenclaver tout l'arrière-pays depuis la localité d'Amalou (Seddouk) jusqu'à la limi-

te de la wilaya de Sétif. C'est le même cas pour le tronçon reliant Béni-Ksila à Adekar et la région de l'Akfadou, une liaison susceptible de favoriser l'implantation de circuits touristiques de montagne, le projet ne visant rien d'autre que l'ouverture des montagnes environnantes et des villages s'y trouvant sur la côte.

Il est à noter que l'axe reliant Béjaïa à Jijel, notamment le tronçon situé entre les localités de Melbou et Ziama Mansouriah, à travers le site des falaises, accueille un projet d'envergure sur 11,5 km, fait de corrections de tracé, d'agrandissement de la voie et de mises en place de plusieurs ouvrages d'art dont trois tunnels.

L. B.

TIPASA, MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Dar Dounya ouvrira bientôt ses portes

PAR NESRINE MELLOUK

Selon le directeur de l'environnement, la wilaya de Tipasa sera prochainement dotée d'une maison de l'environnement "Dar Dounya" qui sera implantée à l'intérieur de la forêt récréative, située à la sortie est du chef lieu de wilaya. Cette nouvelle infrastructure, qui sera construite sur une superficie de 400 m² au niveau de la placette de la forêt qui surplombe la mer, est réalisée dans le prolongement du Centre national de formation à l'environnement (CNFE), destiné à l'éducation environnementale au profit du grand public.

Elle comprend notamment un espace pour l'accueil du public, un aquarium, une cafétéria, une médiathèque, une bibliothèque, une aire d'exposition et un espace interactif pour les enfants ainsi qu'une terrasse verte qui sera éclairée à l'énergie solaire. Véritable centre de ressources sur l'environnement,

l'énergie et le développement durable, cette maison sera dédiée aux amis de la nature, selon le directeur, qui précise que celle-ci organisera, par conséquent des activités de sensibilisation en direction du grand public et surtout des enfants et des écoliers. Outre sa vocation de lieu ludique, convivial et d'échanges, le programme de "Dar Dounya" aura pour mission le développement de la culture scientifique et technique à travers des conférences débats, des randonnées pédestres à la découverte de la faune et la flore, des ateliers pédagogiques et autres activités de sensibilisation et formation aux métiers de l'environnement. Cette structure sera également un espace de lecture où l'on trouve plus particulièrement des ouvrages sur les questions de l'environnement et du développement durable de manière générale. La maison de l'environnement fera également partie du parcours touristique en cours de réalisation

avec l'aménagement de la zone protégée de Kouali qui va du Mausolée royal de Maurétanie (Sidi-Rached) aux parcs marins et du mont Chenoua en cours de classement en aire protégée, en passant par le port de la ville en extension pour aboutir au site de l'ex-usine à chaux d'El Beldj. Il sera procédé également, selon M. Bentahar à la réalisation d'un centre d'accueil au niveau d'Ouzakou, un site qui surplombe les communes de Tipasa et Nador. Le secteur de l'environnement, dans la wilaya de Tipasa, a connu ces dernières années un bond qualitatif, avec l'ouverture de la première antenne en Algérie du Commissariat national du littoral (CNL), sur les quatorze prévues. D'autres réalisations sont également attendues, dont le musée marin qui a bénéficié d'une assiette foncière, à proximité de la station de traitement et d'épuration des eaux usées du Chenoua.

N. M.



GUELMA

190 logements pour les professeurs d'université

L'Université 8-Mai-1945, qui abrite actuellement plus de 15 mille étudiants inscrits dans trois facultés, dont celle de droit créée ces dernières années à Héliopolis à quelques encablures de Guelma, était confrontée à un problème crucial puisque les professeurs qui y étaient affectés étaient à la recherche aléatoire d'un logement. Cette carence perturbait l'encadrement qui préférait rallier des métropoles plus accueillantes. Cette légitime préoccupation a été prise en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui a alloué des enveloppes financières faramineuses afin de concrétiser des logements appropriés aux professeurs. Dans ce contexte, le recteur de l'université a annoncé, lors d'un point de presse donné ce jeudi après-midi, la réception d'un premier quota de 70 logements grand standing de type F4, d'une superficie individuelle de 120 m², implantés aux abords des facultés. Ces logements de fonction seront attribués à la famille universitaire en tenant compte d'un barème impartial, à savoir grades des postulants et production d'un certificat négatif attestant qu'ils ne possèdent aucun logement ou lot de terrain. Le docteur Mohamed Nemamcha affirme qu'un deuxième quota de 70 logements de fonction, toujours des F4 grand standing, seront réalisés cette année, ce qui permettra une offre globale de 140 appartements dont quelques uns seront équipés et réservés pour l'hébergement des conférenciers étrangers de passage à Guelma. Notre interlocuteur souligne la réception de 50 logements socio-participatifs, dont le maître d'ouvrage est l'OPGI de Guelma. Ces spacieux appartements seront attribués cette semaine à leurs propriétaires, des professeurs universitaires, qui ont bénéficié d'un avantageux montage financier mis en place par les pouvoirs publics. Selon le recteur, ces 90 appartements sont une importante bouffée d'oxygène, ce qui permettra d'encourager la venue de professeurs émérites et la résolution des problèmes des mal-logés.

H. B.

CONSTANTINE

4 nouvelles spécialités à l'INFSCJS

Quatre nouvelles spécialités sportives seront intégrées, dès la rentrée 2010-2011, dans le cursus de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFSCJS) de Constantine. Selon le directeur de cet établissement, il s'agit de la préparation, en 4 ans, de nouveaux diplômés d'éducateur principal en sport et d'éducateur principal en jeunesse et, en 3 ans, d'éducateur en sport et d'éducateur en jeunesse. Un concours sera organisé à l'intention des postulants à cette formation spécialisée qui accueillera, dans une première étape, destinée à recevoir 50 étudiants, a souligné le même responsable, précisant que les deux premières disciplines seront destinées aux bacheliers issus des différentes filières, tandis que les étudiants de classes terminales, retenus, pourront rejoindre les deux autres disciplines.

ANNABA

Les artisans exonérés d'impôts

L'exonération des impôts au bénéfice des artisans et autre catégories de personnes activant dans les industries traditionnelles et artistiques, a été la fin de la semaine dernière, au centre d'une journée d'information tenue à Annaba. Organisée à l'initiative de la direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat (DPMEA), en collaboration avec la direction des Impôts, cette rencontre a donné lieu à l'explication des nouvelles mesures portant exonération des impôts pour la catégorie des artisans conformément au décret exécutif paru fin décembre 2009. Ces mesures visent à "reconsidérer et à encourager" l'investissement dans le secteur de l'artisanat, créateur de richesse et d'emplois.

APS

SETIF, PROFESSION VOYAGISTE

LA GRANDE CONFUSION

La délivrance des titres de voyage aux intéressés par les circuits organisés est aléatoire. Ceux-ci ne spécifient ni le contrat de la transaction ni les frais de l'opération commerciale.

PAR ABDELHALIM BENYELLES

L'ouverture du marché a favorisé l'émergence d'une panoplie de créneaux commerciaux, dont celui de voyageur. Pour le cas de Sétif, en tant que carrefour commercial reconnu, outre la multiplication des traditionnels investissements dans les commerces et les services, c'est plutôt le foisonnement des cybercafés et la vente de matériel informatique et du consommable dans ce domaine, les stations de lavage automobile et les agences de voyage qui est le plus remarqué ces dernières années. Cependant, si les premiers cités relèvent du domaine du savoir-faire et de la connaissance du gérant, les seconds par contre n'obéissent à aucun critère référentiel ou de régulation. Pour preuve, les agences de voyage qui n'obéissent guère au critère de la qualification ne sont même pas contrôlées par la Direction de wilaya concernée.

C'est ainsi que la délivrance des titres de voyage aux intéressés par les circuits organisés est aléatoire. Ceux-ci ne spécifient ni le contrat de la transaction ni les frais de l'opération commerciale. En fait, la totalité de la destination des voyages demeure les lieux de culte en Arabie saoudite pour les agences de voyage de Sétif. En dehors de la période annuelle du Hadj, c'est la Omra et autres événements relevant



Les prestations des agences de voyage restent en-deçà.

du calendrier hégirien qui constitue le plus gros de l'activité des agences de voyage.

Pour un voyageur algérien établi en France, l'exercice des agences de voyage de Sétif baigne dans l'anarchie et la confusion les plus totales en l'absence de documents officiels confirmant l'accord établi entre le voyageur et le client. Celui-ci habitué aux règles du contrat moral se «résigne» aux règles fixées par le commerçant du voyage. Mais du côté du régulateur de la fonction, la Direction du tourisme, aucune réponse n'est fournie dans ce domaine. Outre cela, il apparaît que les activités et services offerts par les agences de voyage se limitent aux préoccupations de la gestion des demandes de visas et de réservations de places pour les vols nationaux et internationaux notamment en haute saison touristique. Mais eu égard au manque de professionnalisme et de qualification dans le métier du tou-

risme observé dans la prestation de service des agences de voyage locales, les équipes de football ont pris pour habitude d'opter pour les professionnels du voyage étrangers, ou encore dans certains cas pour les voyageurs nationaux établis à l'étranger, ceci dans le cadre de l'organisation de leurs stages de préparation en Europe.

Pour l'heure, la prolifération des voyageurs à Sétif, dans un cercle d'activité assez restreint, s'explique par la rentabilité des voyages organisés en direction de La Mecque, une démarche qui semble ne nécessiter ni professionnalisme ni savoir-faire dans le domaine. Cette fonction repose sur les rapports de confiance établis entre les deux parties et même l'action publicitaire, dans ce cas, fonctionne selon les procédés archaïques de la propagation du produit par le "bouche-à-oreille".

A. B.

EL TARF, EMPLOI DE JEUNES

738 dossiers validés

PAR MYASSA FETTOUCHE

Dans la wilaya d'El Tarf, la commission d'études et de financement (CLEF) a validé 738 dossiers d'investissement du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Selon le responsable local de cet organisme, sur les 928 dossiers étudiés, la CLEF en a ajourné 113 et rejeté 77, expliquant cette dernière décision (rejet) par "le manque ou l'absence de qualification du promoteur du projet, la non rentabilité de ce dernier, selon l'appréciation des membres de la commission, et le gel de certains créneaux comme le transport et la location de véhicules et d'engins". La

même commission, selon le même responsable, a décidé d'orienter les jeunes promoteurs, notamment ceux issus du secteur de la formation professionnelle, vers la création d'entreprises "plus rentables", répondant aux besoins des communes. Le responsable a ajouté que "certaines contraintes" rencontrées au niveau des études de certains dossiers d'investissement, ont été levées par la commission, favorisant la délivrance de 437 attestations d'éligibilité et 15 de conformité durant l'année 2009.

Les créneaux les plus investis par les jeunes promoteurs ont trait à l'agriculture, aux services, à la pêche et à l'artisanat, a encore fait savoir ce responsable, notant avec "satisfaction" que 417 dossiers sur

478 déposés au niveau des agences bancaires ont bénéficié d'accords de financement au cours de la même année.

Le responsable de l'antenne locale de ce dispositif d'emploi des jeunes, se félicitant, dans ce contexte, de la "réceptivité" des institutions bancaires, a annoncé que pour l'exercice 2010, l'agence Ansej d'El-Tarf a arrêté un programme de conventions avec les directions de la pêche et de la formation professionnelle, ainsi qu'avec la Chambre de l'artisanat et des métiers, les communes et la conservation des forêts pour la création d'autres micro-entreprises dans des "créneaux porteurs".

M. F.

Le 11^e congrès arabe sur les ressources minières en octobre prochain à Tripoli

Le 11^e congrès arabe sur les ressources minières, se tiendra en octobre prochain à Tripoli (Libye) sous le signe "vers un avenir meilleur pour l'investissement minier dans les pays arabes". Le congrès sera organisé par l'OADIM (Organisation arabe pour le développement industriel et minier) en collaboration avec le Comité populaire général libyen de l'Industrie, de l'Economie et du Commerce. Un communiqué de l'OADIM indique, vendredi, que la commission exécutive préparatoire de ce congrès se réunira, les 16 et 17 mars à Rabat, pour élaborer l'ordre du jours de la 16^{ème} réunion du comité consultatif du secteur des ressources minières prévu le 19 mars à Rabat. La commission débattera également de la mise en œuvre des recommandations des trois derniers congrès ainsi que des perspectives et des opportunités d'investissement minier dans le Monde arabe, des activités de l'OADIM et de l'élaboration du programme 2011-2012. Citant le directeur de l'OADIM, M. Mohamed Ben Youssef, le communiqué indique que ce congrès constituera une occasion pour présenter les opportunités d'investissement dans le secteur minier dans le monde arabe à travers l'échange d'expériences entre experts et établissements arabes et la dynamisation de la coopération arabe dans ce domaine. Le congrès mettra en relief la réalité du secteur minier et son impact sur les économies des pays arabes à travers l'exploitation et l'investissement optimal des ressources minières ainsi que la protection de l'environnement via l'actualisation des lois du secteur minier, a dit M. Ben Youssef. Le congrès sur les ressources minières se tient tous les deux ans avec la participation des ministres arabes des ressources minières, des établissements et entreprises arabes et étrangères opérant dans le secteur minier.

EGYPTE

24 blessés dans des affrontements entre musulmans et chrétiens

Vingt-quatre personnes ont été blessées lors d'affrontements entre chrétiens et musulmans dans la province de Mersa Matrouh, dans le nord de l'Egypte, a-t-on appris hier auprès d'un responsable des services de sécurité. Vingt personnes, des musulmans et des coptes, membres de la communauté chrétienne d'Egypte, ont été arrêtées, a-t-il ajouté. Les affrontements ont éclaté vendredi lorsque des musulmans se sont mis à lancer des pierres contre des ouvriers du bâtiment chrétiens, croyant qu'ils construisaient une église. Les coptes disent qu'ils construisaient le mur d'enceinte d'un hospice et non une église, a déclaré le responsable des services de sécurité. « Environ 400 personnes étaient impliquées dans les heurts. Vingt personnes ont été arrêtées, à la fois des musulmans et des chrétiens, et 24 ont été blessées », a-t-il déclaré. « Les forces de sécurité ont été déployées en nombre et sont restées toute la nuit pour éviter de nouveaux affrontements », a-t-il ajouté. Les coptes sont la plus importante communauté chrétienne du Moyen-Orient. Leur nombre est estimé entre 6 et 10% des 80 millions d'Egyptiens. Ils se plaignent de discriminations et de harcèlement systématique. S'ils sont considérés comme les égaux des musulmans aux termes de la Constitution, les coptes doivent obtenir une autorisation présidentielle pour construire des églises et le feu vert du gouverneur pour pouvoir les rénover. Des musulmans avaient tué six coptes et un policier musulman le 6 janvier, à la veille du Noël copte, dans le sud de l'Egypte. Le procès de trois suspects devant la haute cour de sûreté de l'Etat de Qena (Haute-Egypte) est en cours.

AFP

CLINTON ACCUSE NETANYAHU DE SAPER LES RELATIONS AVEC WASHINGTON

Le torchon brûle entre Israël et les Etats-Unis

La secrétaire d'Etat Hillary Clinton a appelé vendredi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour condamner son attitude "profondément négative" envers Washington, employant des mots très durs envers le principal allié des Etats-Unis au Proche-Orient.

PAR CHRISTOPHE SCHMIDT

Me Clinton, "irritée" d'un nouveau coup dur pour le processus de paix, a signifié à son interlocuteur que l'annonce de nouvelles constructions juives à EL Qods-est était "un signal profondément négatif quant à l'approche par Israël de la relation bilatérale". Le ministère israélien de l'Intérieur avait annoncé cette semaine, en pleine visite de M. Biden, un projet de construction de 1.600 nouveaux logements dans un quartier juif ultra-orthodoxe de Jérusalem-est, suscitant un vaste mouvement de réprobation, y compris à l'intérieur d'Israël.

La chef de la diplomatie américaine "a dit ne pas comprendre comment ceci avait pu se produire, en particulier sachant le grand intérêt des Etats-Unis pour la sécurité d'Israël", a rapporté son porte-parole, Philip Crowley.

La dureté du ton employé par Hillary Clinton est pratiquement sans précédent dans les relations entre Israël et les Etats-Unis.

En juin 1990, James Baker, secrétaire d'Etat du président George Bush père, agacé de l'intransigeance de Yitzhak Shamir, alors Premier ministre israélien, avait récité



Hillary Clinton.

devant le Congrès américain le numéro du standard de la Maison Blanche, ajoutant à l'intention d'Israël: « Quand vous penserez sérieusement à la paix (avec les Palestiniens), donnez-nous un coup de fil! ».

La tension, aujourd'hui encore, est liée au processus de paix laborieusement relancé par l'Amérique et qui menace déjà de caler. Mais le contexte israélo-américain est fort différent, commente sous couvert de l'anonymat un expert à Washington. « A la différence de Bush et Baker à l'époque, Clinton et Biden sont de très proches amis d'Israël », explique cette source. Mme Clinton est sincèrement "irritée", a confié un membre de son entourage.

Washington redoute que les négociations indirectes entre Israël et les Palestiniens, que les Etats-Unis ont travaillé à mettre sur pied depuis des mois, soient mort-nées du fait de

cette annonce. Alors que le président palestinien Mahmoud Abbas exclut désormais la poursuite de ce dialogue par Etats-Unis interposés sans une annulation des annonces israéliennes, Hillary Clinton a redit à M. Netanyahu que son initiative "affaiblissait la confiance dans le processus de paix" embourbé depuis 15 mois. « Elle a dit très clairement que le gouvernement israélien devait montrer non seulement par des mots, mais aussi par des actes précis, qu'il était engagé envers la relation (avec les Etats-Unis) et le processus de paix », a insisté M. Crowley. En tant que chef du gouvernement, M. Netanyahu "est responsable en dernier ressort des actes de ce gouvernement", a souligné Philip Crowley, prenant soin de souligner que Washington était mécontent du contenu de l'annonce, pas seulement de son moment.

Le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, ONU, Union européenne) a, par ailleurs, condamné à son tour Israël pour la décision d'autoriser de nouvelles constructions.

« Le Quartette est convenu de surveiller de près les développements à Jérusalem et se réserve la possibilité de prendre toute mesure supplémentaire que la situation sur le terrain pourrait requérir », ajoute dans un communiqué le groupe, qui doit se réunir le 19 mars à Moscou en présence de Mme Clinton. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a discuté des nouvelles constructions avec Hillary Clinton vendredi au siège de l'ONU. « Je suis vraiment reconnaissant de votre mobilisation pour que le processus de paix reprenne à travers des discussions indirectes », a-t-il dit à Mme Clinton qui se trouvait à l'ONU à l'occasion de la session annuelle de la Commission sur le statut de la femme. C.S./ AFP

L'UE appelle Israël à relancer les négociations de paix immédiatement

L'Union européenne a exhorté hier Israël à œuvrer en faveur d'une relance immédiate des négociations de paix avec les Palestiniens, mettant en garde contre un échec définitif des efforts de réconciliation si l'impasse perdure. "Je suis très préoccupée", par l'annonce cette semaine du ministère israélien de l'Intérieur d'un projet de construction de 1.600 nouveaux logements dans un quartier juif ultra-orthodoxe de Jérusalem-est, a déclaré la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton, qui se rend à partir de d'aujourd'hui dans la région. « Je suis préoccupée par le fait qu'Israël ait annoncé cela juste au moment où les pourparlers indirects allaient commencer » entre Israéliens et Palestiniens », a-t-elle ajouté dans une interview à quelques journalistes, en marge d'une réunion avec plusieurs ministres européens des Affaires étrangères à Sarriselkä, dans le nord de la Finlande. Mme Ashton a appelé le Premier ministre israélien

Benjamin Netanyahu à "faire preuve de leadership" dans son pays en faisant progresser les efforts de paix, pour pouvoir régler notamment la question de la colonisation juive. "Nous avons besoin d'un accord négocié de paix, il doit arriver rapidement, maintenant", a-t-elle ajouté. La présidence espagnole de l'UE s'est montrée également inquiète. "Jusqu'à présent, il n'est pas trop tard, mais si nous attendons encore plus de deux ans il sera trop tard car il n'y aura plus d'objet à négocier, plus de territoire", du fait de la progression des colonies juives en Cisjordanie, a estimé le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos. Il sera à cette date « extrêmement difficile de fixer des frontières » entre l'Etat hébreu et un Etat palestinien, a-t-il estimé. De surcroît, « la direction palestinienne modérée ne serait pas capable de se maintenir en place en tant que partenaire » dans les négociations, a-t-il ajouté.

LÉGISLATIVES

Le Premier ministre Maliki en tête à Bagdad

La liste du Premier ministre irakien sortant Nouri al-Maliki est arrivée aux législatives en tête à Bagdad, qui compte le plus grand nombre de sièges, creusant fortement son avance sur ses rivaux, selon des résultats partiels publiés hier par la commission électorale.

Selon ces résultats, basés sur à peine 18% des votes dépouillés, l'Alliance de l'Etat de droit (AED) de M. Maliki possède une large avance face au second, l'Alliance nationale irakienne, composée entre autres



du Conseil suprême islamique d'Irak d'Ammar al-Hakim et du mouvement de Moqtada al-Sadr.

Cette alliance de partis religieux est au coude à coude avec le Bloc Irakien, le parti de l'ancien Premier ministre laïc Iyad Allawi. Seules 3.000 voix séparent pour le moment les deux groupes.

Une large victoire à Bagdad et dans les régions sud chiites, où il est en tête, permettrait à M. Maliki de sortir vainqueur de ce scrutin crucial.



> Sony Ericsson S312 débarque en Algérie



ENTRÉE DE GAMME DÉDIÉE À LA PHOTO

Après un franc succès en Europe, le Sony Ericsson S312 débarque en Algérie au prix de 10.800 DA. Il s'agit d'un mobile d'entrée de gamme, accessible, sobre et intéressant d'un point de vue multimédia, comparé aux autres terminaux du même segment.

Page 12

> Sagem dévoile Cosyphone

UN MOBILE POUR LES SENIORS

Page 13



PROMOTION ATM MOBILIS

100 MINUTES DE COMMUNICATIONS GRATUITES AUX ABONNÉS MOBILISCARTE

Le premier opérateur de la téléphonie mobile, ATM Mobilis annonce le lancement d'une offre alléchante destinée à ses abonnés Prépayés. Intitulée : « 100 minutes gratuites par jour », l'opérateur public de la téléphonie mobile offre à ses clients de bénéficier de 100 minutes d'appels gratuits vers Mobilis pour seulement 100 DA. Selon un communiqué de l'opérateur, le client a la possibilité



de recharger via des cartes de recharge ou à travers les recharges électroniques Arsselli et Racimo, pour bénéficier de cette offre.

Par ailleurs, la même source précise que les 100 minutes sont valables durant toute la journée soit 24 heures, et tous les appels, vers le réseau Mobilis seront gratuits jusqu'à épuisement des 100 minutes. Ainsi, l'abonné peut bénéficier du

bonus voix à chaque fois qu'il recharge sont compte dans la journée, outre sa validité restera de 24h. Enfin, cette offre promotionnelle reste valide jusqu'au 24 mars 2010 pour les abonnés MobilisCarte.

Concernant les abonnés de l'offre « Batel », il est précisé que ces derniers doivent faire une migration vers MobilisCarte pour bénéficier de cette promotion.

LAWHAT D'OR 2009

Djezzy et Nokia sacrés meilleurs annonceurs



Le leader de la téléphonie mobile en Algérie Djezzy et le constructeur finlandais de mobiles ont su séduire par l'affiche.

Le "Lawhat d'Or" marque sa cinquième année d'existence en Algérie. Cette institution vient de célébrer le fameux trophée « Lawhat d'Or » qui prime chaque année les meilleures réalisations en matière de composition et de communication via l'affiche publicitaire. L'évènement qui a eu lieu à Alger aura permis de décanter les travaux et d'octroyer cette importante distinction aux plus méritants. Cette année c'est l'agence de communication MMC DDB qui a pu arracher le trophée de la meilleure affiche publicitaire grâce à ses réalisations pour le compte de l'opérateur de téléphonie mobile OTA. Cette même agence a également été gratifiée du Prix Multivisuels. MMC DDB a pu infléchir la décision du Jury grâce à des compositions qui s'articulent sur le fameux numéro utile d'OTA «118». Un travail

réalisé par le directeur de création, Borhen Benabdallah, le directeur artistique, Sacha Weber, et le concepteur rédacteur, Thibaud Devraux.

C'est là une énième distinction pour



La cérémonie de remise du trophée Lawhat d'Or 2009 a vu la présence d'un grand nombre de publicitaires, d'annonceurs de poids et de médias nationaux. 41 représentants, 28 campagnes et 9 agences y ont concouru.



l'opérateur de téléphonie mobile, Orascom Telecom Algérie. Djezzy est, en effet, l'annonceur qui a été le plus choyé par les publicitaires durant l'année 2009. Ainsi, Orascom Telecom Algérie (OTA) séduit de plus belle les professionnels de l'affiche.

L'agence de communication Magenta Design & Marketing a, pour sa part, été capable de s'octroyer le prix Lawhat d'Argent. Ce dernier a valorisé une œuvre mettant en relief les fonctionnalités multimédias des mobiles Nokia 6303 et 6700 Classic. Les travaux de ces agences ont été récompensés sous l'intitulé «Meilleures affiches de l'année 2009».

La cérémonie de remise du trophée Lawhat d'Or 2009 a vu la présence d'un grand nombre de publicitaires, d'annonceurs de poids et de médias nationaux. Cette manifestation a été rehaussée par l'expert en art contemporain et en publicité, Alain Weill qui a, au préalable, révélé la dernière collection des affiches actuelles les plus accrocheuses à l'échelle mondiale. Ce spécialiste au regard aiguisé n'a, néanmoins pas manqué de signaler aux professionnels présents que le niveau de qualité de l'affiche en Algérie pourrait être sensiblement amélioré, particulièrement sur le volet lisibilité.

Ainsi, s'est exprimé l'intervenant à propos du Lawhat d'Argent: «C'est là le bon exemple qui partait d'une bonne idée et qui aurait pu aller loin dans le palmarès. Davantage d'effort aurait été méritoire !», s'est-il adressé aux créateurs qu'il a conviés à faire preuve à l'avenir de sobriété et d'efficacité dans la communication de leur idée. «Point de surcharge, une affiche doit parler d'elle-même !», a encore fait remarquer M. Alain Weill, auteur de plus d'une quarantaine de livres sur la création et la créativité. 41 représentants, 28 campagnes et 9 agences ont concouru pour ce Lawhat d'Or. Selon M. Antonio Vicenti, la désignation des lauréats s'est caractérisée par une totale impartialité. Ces derniers ont été désignés par le Jury des Lawhat d'Or et Picasso d'Or, présidé par M. Alain Weill.

Cette instance s'est réunie à Beyrouth jeudi 18 février 2010. Le même intervenant a enfin prévenu que des saisons publicitaires seront incessamment installés à Alger devant l'enceinte de l'hôtel Hilton et au Centre «Alger Médina» comme il a informé de l'installation d'abris inédits à Constantine.

SONY ERICSSON S312
DÉBARQUE EN ALGÉRIE

Entrée de gamme dédiée à la photo

Après un franc succès en Europe, le Sony Ericsson S312 débarque en Algérie au prix de 10.800 DA. Il s'agit d'un mobile d'entrée de gamme, accessible, sobre et intéressant d'un point de vue multimédia, comparé à u x



autres terminaux du même segment. Sa fiche technique annonce une compatibilité GSM, GPRS, EDGE et WAP. Son écran LCD est un modèle de 2 pouces affichant 262 144 couleurs dans une résolution 176 x 220 pixels. Côté multimédia, le Sony Ericsson S312 est complet avec des fonctions musicales PlayNow et TrackID. C'est un terminal orienté photo avec un appareil photo numérique 2 Mégapixels, un lecteur audio-vidéo multi-format, une radio FM RDS et un enregistreur vocal.

Le Sony Ericsson S312 embarque des fonctions musicales PlayNow et TrackID, sa radio FM RDS intégrée et son port pour carte mémoire Memory Stick M2, sans oublier la présence d'une liaison sans fil Bluetooth stéréo avec profil A2DP. Côté autonomie, le téléphone mobile dispose d'une autonomie de 8 heures en communications et de 400 heures en veille avec la batterie fournie.

Caractéristiques techniques :

- réseau EDGE
- écran 2,2" 176 x 220 pixels
- APN 2 mégapixels avec touche dédiée
- fonctions PlayNow et TrackID
- Radio FM avec RDS
- Bluetooth stéréo A2DP
- carte mémoire Memory Stick Micro M2
- autonomie en conversation jusqu'à 8h
- dimensions 100 x 46 x 12,5 mm pour 80 g

PARTENARIAT

Skype disponible sur les smartphones Nokia



Une bonne nouvelle pour les accros de discussions en ligne. Pour ceux qui ont besoin de mobilité, Skype et Nokia viennent d'annoncer la disponibilité de Skype sur les smartphones Nokia sur Ovi Store.

En effet, plus de 200 millions d'utilisateurs peuvent désormais installer Skype sur leur smartphone grâce à une alliance entre le leader mondial de la téléphonie mobile, Nokia, et Skype, précise un communiqué parvenu à notre rédaction. Avec Skype pour Symbian, les utilisateurs de smartphones Nokia des quatre coins de la planète peuvent désormais utiliser Skype pendant leurs déplacements, via une connexion Wifi ou de données mobiles (GPRS, EDGE, 3G). Cette application est d'ores et déjà téléchargeable gratuitement depuis Ovi Store, boutique de contenus multimédias

pour mobiles de Nokia. Cette application permettra aux utilisateurs de passer des appels gratuits à d'autres utilisateurs de Skype à travers le monde, envoyer des SMS à moindre coût vers des téléphones à l'étranger, échanger des messages instantanés avec une personne ou un groupe, partager des photos, des vidéos et des fichiers. Elle permettra également de recevoir des appels sur leur numéro en ligne existant, voir si leurs contacts Skype sont en ligne ou disponibles pour recevoir un appel ou un message instantané, et enfin, importer facilement des noms et des numéros depuis le répertoire de leur téléphone Skype. La même source fait savoir que Skype lancera bientôt son application sur des mobiles Symbian d'autres marques, dont Sony Ericsson.

À ce sujet, explique Mme Dana Adnani,

responsable de la communication Nokia Nord Afrique et Moyen-Orient : « la plateforme Symbian rend non seulement nos smartphones utilisables par un nombre croissant d'utilisateurs, mais elle permet également de prendre en charge nos solutions, ainsi que d'autres services incontournables, tels que Skype. À l'heure actuelle, nous enregistrons environ 1,5 million de téléchargements par jour sur Ovi Store, et nous pensons que le client Skype pour smartphones Nokia attirera de nombreux utilisateurs de Symbian ». Pour sa part, Russ Shaw, directeur général de la division Mobile chez Skype commente : « Avec la version de Skype pour smartphones Nokia, plus de 200 millions d'utilisateurs de smartphones à travers le monde vont pouvoir emporter partout avec eux les fonctions de Skype qu'ils aiment utiliser ».



Liste des modèles Nokia compatibles avec l'application Skype :

Nokia E71, Nokia N96, Nokia N85, Nokia 5320, Nokia 6210 Navigator, Nokia 6220 classic, Nokia N78, Nokia N79, Nokia E63, Nokia E66, Nokia N82, Nokia E51, Nokia N95, Nokia N95 8 Go, Nokia N81, Nokia N81 8 Go, Nokia E90, Nokia E72 ; mobiles à écran tactile : Nokia 5800 XpressMusic, Nokia N97, Nokia N97 mini, Nokia X6, Nokia 5530.

SAGEM DÉVOILE COSYPHONE

Un mobile pour les seniors

Sagem Wireless prévoit de lancer au 3e trimestre 2010 un mobile destiné aux seniors. Il s'agit d'un téléphone mobile très simple à utiliser pour une tranche d'âge de plus de 50 ans. Baptisé Cosyphone, ce mobile a été dévoilé à l'occasion du Mobile World Congress (MWC 2010).

Sagem Wireless lance le Cosyphone, un objet communicant connecté destiné au marché des plus de 50 ans. Le Cosyphone associe les dernières innovations technologiques comme le NFC (technologie sans-contact), à un design simple mais élégant et une interface très intuitive qui en font un appareil connecté répondant parfaitement aux styles de vie et d'usage des seniors. En effet, les utilisateurs peuvent créer des cartes, aussi nommées tags préconfigurés et personnalisés qui servent de raccourci vers les numéros. Ensuite, il suffit de passer le téléphone au-dessus de la carte pour automatiquement activer l'appel ou l'envoi d'un message texte. Ces cartes peuvent permettre également d'accéder à des ser-



VICES via le navigateur Internet du téléphone. Côté caractéristiques, le Cosyphone est doté d'un grand clavier avec des touches larges, surélevées et séparées. Le haut des touches est également arrondi. De plus, des micro-vibrations viennent confirmer à l'utilisateur qu'il a pressé la bonne touche. Son écran est assez large permettant ainsi d'afficher des chiffres ou des lettres facilement lisibles quelle que soit la luminosité. Le télé-

phone est proposé avec un socle de chargement qui permet de simplement poser le téléphone pour le mettre en charge, sans avoir aucun câble à connecter.

Lors du MWC, Thierry Buffenoir, CEO de Sagem Wireless a commenté : « Absolument tout dans le Cosyphone a été pensé pour offrir confort et simplicité d'utilisation, son design, son poids, son écran jusqu'à l'interface et le socle de chargement. Nous avons également intégré la nouvelle technologie NFC pour permettre aux utilisateurs de personnaliser la façon dont ils accèdent aux fonctionnalités qu'ils utilisent vraiment sur leur appareil plutôt que d'imposer des raccourcis vers des fonctions dont ils n'ont pas besoin ».

Le même responsable a toutefois dévoilé que ce lancement intervient au moment où l'Europe constate un vieillissement de sa population. « Ainsi, un terminal connecté facile à utiliser et qui simplifie la vie a totalement sa place sur le marché. Le Cosyphone se positionne parfaitement sur ce segment », a-t-il ajouté.

4^E ÉDITION DU CONCOURS
MÉDIA STAR 2010

Prorogation du délai de dépôt jusqu'au 31 mars 2010



Après le lancement en janvier 2010 de la 4e édition du concours « Média Star » destiné aux journalistes algériens, Nedjma prolonge le délai de dépôt des candidatures jusqu'au 31 mars 2010.

Après approbation du Jury Média Star, édition 2010, Nedjma prolonge le délai de dépôt des travaux journalistiques d'une vingtaine de jours afin de permettre au plus grand nombre de candidats de participer à ce concours prestigieux devenu incontournable sur la scène médiatique.

Pour rappel, le concours Média Star 2010 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond, photos et dessins de presse, productions télévisuelles et radiophoniques, qui traitent des questions liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs utilisations, à leurs impacts sur la société ainsi qu'à leur développement en Algérie. Le concours est ouvert à tous les travaux publiés ou diffusés entre le 06 mai 2009 et le 31 mars 2010.

Par ailleurs, le règlement du concours de cette 4e édition a connu quelques changements à savoir : un lauréat des précédentes éditions ne peut postuler qu'après un délai de cinq (05) ans à compter de l'année de sa distinction ; les candidats des médias radiophoniques, télévisuels, électroniques et agenciers doivent joindre un justificatif de diffusion daté ainsi qu'une fiche technique de leurs travaux.

Les journalistes intéressés par ce concours peuvent, dès à présent, déposer leurs plis au siège de Wataniya Telecom Algérie, 66, Route de Ouled Fayet, Alger ou aux sièges des directions régionales de Nedjma, pour la presse régionale, à Oran (Avenue 28 janvier 1958, Yaghmouracen, Oran) et à Constantine (Zone industrielle Palma, Constantine). La date limite de réception des travaux est fixée au 31 mars 2010 à 17h.



à partir de 500 da
de rechargement, pendant 7 jours !



APPELS ET SMS
ILLIMITÉS

24H24

mobilis. et que chacun parle.



PARUTION DE L'OUVRAGE DU DR CHATRA

La part de l'élite algérienne dans la vie intellectuelle tunisienne

L'apport de l'élite intellectuelle algérienne à la vie politique et intellectuelle tunisienne (1900-1939) est le thème d'un ouvrage paru récemment aux Editions El Bassair dans lequel l'auteur, le Dr Kheireddine Chatra a mis en exergue l'interaction des élites des deux pays en tant que "modèle édifiant".

L'auteur qui a réalisé cette étude pour le département Histoire de l'Université africaine d'Adrar estime que l'apport des politiques et intellectuels algériens à la vie culturelle et sociale tunisienne est considérable et multiple.

OPÉRA AU MEXIQUE

La drogue chantée sur scène

Un opéra dont le premier rôle est une égérie mythique du trafic de drogue, "Camille la Texane", a relancé au Mexique le débat sur la nocivité de la littérature et des chansons populaires consacrées aux "narcos".

Jamais l'art lyrique n'avait abordé le thème des cartels de la drogue avant la représentation de cette œuvre jeudi soir en ouverture du XXVIe Festival culturel de la Ville de Mexico.

BOUMERDÈS, EN ATTENDANT LA RÉALISATION DU THÉÂTRE RÉGIONAL

C'EST LE DÉSERT CULTUREL !

Le secteur de la culture dans la wilaya de Boumerdès est, le moins que l'on puisse dire, sinistré. La ville accuse un déficit flagrant en matière d'infrastructures culturelles, surtout pour les jeunes.

PAR TAHAR OUNAS

Cette wilaya qualifiée récemment de cité de la création et de la pensée est en pleine hibernation. Hormis les quelques activités culturelles, et qui se comptent sur les doigts d'une seule main, la chose culturelle à Boumerdès est quasiment absente. En dehors de l'unique maison de la culture de la ville de Boumerdès, Rachid-Mimouni, du nom de l'auteur de «*L'honneur de la tribu*», aucune autre infrastructure à travers les localités de la wilaya ne s'implique dans la promotion de la culture. La culture ne se manifeste que par quelques manifestations occasionnelles. Si l'on tient compte encore de quelques déclarations d'officiels, notamment celles qu'a faites le premier magistrat de la wilaya, Boumerdès est une ville sans âme parce qu'elle souffre de l'absence d'infrastructures cultu-



Hormis quelques activités, la chose culturelle est absente à Boumerdès.

relles surtout d'un théâtre régional. Les autorités locales heureusement ont sur leurs tablettes un projet de réalisation d'un théâtre qu'elles comptent lancer incessamment. En outre, le manque de salles de cinéma enregistré sur l'ensemble du territoire de la wilaya est une autre carence de taille. Les jeunes se sont retrouvés plongés continuellement dans une monotonie angoissante. D'ailleurs, les salles qui avaient jadis été opérationnelles sont soit fermées ou abandonnées. Certaines ne servent plus le 7e art, ayant été

transformées en salles de fêtes. La situation dans laquelle se trouve par exemple la salle de cinéma de la ville de Khemis El Khechna est lamentable. Détériorée par le séisme de 2003, aucune opération de réhabilitation ne l'a visée depuis alors qu'elle est un véritable joyau architectural. A ce sombre tableau vient s'ajouter l'inertie des associations culturelles qui se contentent de croiser les bars. «*Les associations culturelles sont trop occupées par leurs propres difficultés notamment financières, elles ne peuvent pas*

créer un climat d'échanges d'idées, et n'activent que rarement», nous dira Saïd, un animateur du mouvement associatif local. C'est dire l'isolement du mouvement associatif au sein de la sphère culturelle. Par ailleurs, l'absence de bibliothèques communales est un autre facteur qui vient aggraver la situation de la culture dans cette wilaya. Malgré une population estudiantine importante, le chef-lieu de wilaya ne dispose pas d'une bibliothèque digne de ce nom. Le retard enregistré dans la réalisation de certaines bibliothèques communales n'arrange pas les choses. La bibliothèque de la ville d'Issers n'a pas encore été livrée. Celle de Ouled Aïssa dont les travaux sont achevés depuis une année tarde toujours à ouvrir ses portes. Sur la dizaine de projets de construction de bibliothèques communales, aucun n'a encore été lancé. On peut citer celui de Chabet El Ameur qui bute depuis des années sur un problème de choix d'assiette de terrain. Conséquence, en dehors de l'université, on ne dispose d'aucun espace pour la lecture à Boumerdès. **T. O.**

INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE TERMINALE

Mille greffes réalisées depuis 1986

Le président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation, le Pr Tahar Rayane, a indiqué mercredi à Alger que "seulement mille greffes rénales ont été réalisées depuis 1986 pour des patients algériens souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale", estimant que ce chiffre devrait représenter la moyenne annuelle de ces greffes.

Savoir que 600 greffes rénales ont été faites en Algérie depuis cette date, tandis que les 400 autres ont été réalisées à l'étranger, relevant que l'augmentation régulière du nombre de malades atteints des cette pathologie est "très préoccupante". Il a ajouté que le nombre de nouveaux cas de malades présentant une insuffisance rénale terminale, qui nécessite un traitement soit par dialyse ou par transplantation, est estimé à 3.500 cas par an. Le Pr. Rayane indiqué que la prévalence de l'insuffisance rénale chronique terminale en Algérie a atteint 408 personnes par million d'habitants en 2009, soulignant toutefois que le pays a connu un "essor important" dans le traitement de la maladie par le développement des méthodes substitutives de la fonction rénale. Il a, ainsi, précisé que 13 mille patients bénéficient actuellement de ce traitement dans plus de 270 centres de dialyse répartis sur l'ensemble du territoire national, ajoutant que près de 400 patients sont traités par dialyse péritonéale. Déplorant que "le traitement par transplantation rénale, qui constitue la meilleure



La greffe seul moyen pour éviter l'hémodialyse.

méthode thérapeutique, ait été délaissé au profit de techniques plus onéreuses (hémodialyse et dialyse péritonéale)", le spécialiste a appelé les parties impliquées dans la prise en charge de cette affection à l'élaboration d'un plan national de l'insuffisance rénale chronique. Ce plan qui sera précédé, a-t-il dit, par la mise en place d'un registre national de l'insuffisance rénale chronique, permettra de mesurer en terme de prévalence, la répartition actuelle des patients selon les différents modes de traitement (dialyse et greffe), d'estimer l'incidence de la maladie et de connaître les principales étiologies et d'apprécier les besoins futurs. Le plan proposé permettra également d'établir une carte sanitaire afin de "mettre un terme à l'ouverture anarchique des centres d'hémodialyse dans le secteur libéral et de mieux évaluer la qualité de prise en charge", a-t-il expliqué. Rappelant que les principales causes des insuffisances rénales

chroniques sont l'hypertension artérielle et le diabète, le Pr Rayane a souligné que le souci majeur actuel concerne la qualité de la prise en charge des patients et de la sensibilisation. Il a indiqué, à cet égard qu'"il ne faut pas seulement traiter ces malades, mais, aussi, s'occuper de leur qualité de vie". "Il y a des dérives dans beaucoup de centres d'hémodialyse, notamment ceux relevant du secteur privé", a-t-il estimé, ajoutant que l'ouverture de ces centres "doit être organisée, évaluée et contrôlée". Selon lui, la principale mission des centres d'hémodialyse consiste à "assurer correctement les soins aux patients et non en le gain facile", considérant que les autorisations d'ouverture de ce genre de centres de santé sont données d'une manière "arbitraire et anarchique" et les procédures à respecter "encore obscures et manquant de transparence". Par ailleurs, le Pr Rayane a estimé à presque 6 millions les Algériens

qui présentent un risque d'atteinte rénale et à 1,5 million le nombre de ceux qui ont une maladie rénale chronique, précisant que cette affection touche 20% des hypertendus, 30% des patients dyslipidémiques, 25% des sujets âgés de plus de 60 ans et 60% des patients traités contre un cancer. La prévalence de l'insuffisance rénale chronique terminale en Algérie chez l'enfant est estimée, quant à elle, à 150 nouveaux cas par année, a-t-il également précisé. La conférence a été organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du rein, qui coïncide avec le 11 mars de chaque année, et à l'occasion de la commémoration du trentième anniversaire de la création de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation. Le thème retenu cette année est la prévention contre la maladie rénale diabétique.

APS

RENCONTRE SUR LES MÉFAITS DE LA CIGARETTE

Le tabagisme à l'origine de 25 maladies graves



Le professeur Habib Douaghi, chef du service pneumologie et allergologie à l'hôpital de Beni Messous a affirmé, jeudi à Alger, que le tabagisme serait à l'origine de 25 maladies graves. Lors d'une rencontre sur la lutte anti-tabac animée par différents spécialistes en pneumologie et en sevrage, le Pr Douaghi a précisé que le cancer du poumon, de la langue, de la gorge et de la vessie faisaient partie des nombreuses maladies causées par le tabagisme. 90% des cancers touchant le système respiratoire sont causés par la cigarette, a-t-il indiqué, soulignant que ce type de cancer est le plus répandu chez l'homme et cause le plus grand nombre de décès en Algérie et à travers le monde. Entre autres maladies citées par le spécialistes figurent l'obstruction des vaisseaux cardiaques et sanguins, la bronchite pulmonaire chronique

ainsi que les affections de l'appareil digestif. Enumérant les composants de la cigarette qui sont au nombre de 4 mille, le Pr Douaghi a souligné que "ces produits sont dangereux, le plus nocif étant le goudron suivi de la nicotine qui crée une dépendance chez le fumeur". Il a appelé les autorités publiques à l'adoption d'une stratégie nationale de lutte anti-tabac et à la mise en oeuvre de la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ratifiée par l'Algérie. Pour sa part, le Pr. Salim Nafti, président de l'Association algérienne des maladies respiratoires et de l'asthme, a centré son intervention sur la nécessaire mise en place d'un plan d'accompagnement pour aider les fumeurs à abandonner leur addiction au tabac et à préserver leur santé, rappelant l'existence de patchs au niveau des

marchés algériens qui sont prescrits par étapes durant trois mois (21 mg, puis 14 mg et enfin 7 mg). Le spécialiste a souligné qu'un seul patch remplace une boîte de cigarette par jour, ce qui permettra au fumeur, a-t-il dit, d'en finir avec l'usage du tabac progressivement. De son côté, le Pr Skander, chargée du dépistage des maladies causées par le tabac au CHU de Beni Messous, a évoqué la lutte antitabac en milieu scolaire. La spécialiste a en effet effectué plusieurs enquêtes au niveau des établissements scolaires de Tizi-Ouzou, Boumerdes et Alger ainsi qu'au sein des familles algéroises. Selon l'OMS, le tabac est responsable du décès de 3 millions de personnes par an dans le monde dont 500 mille femmes.

APS

Cuisine

Pommes de terre rôties aux amandes



Ingrédients :

1 kg de pommes de terre
100 g d'amandes mondées
6 gousses d'ail
3 oignons
2 feuilles de laurier
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 cl de bouillon de légumes
Sel, poivre

Préparation :

Laver les pommes de terre et les couper en deux dans la longueur. Les mettre dans un plat à four, les une contre les autres. Peler et hacher les oignons. Concasser finement les amandes. Mélanger les amandes et les oignons avec l'huile. Recouvrir les pommes de terre du mélange oignon amande. Saler et poivrer. Ajouter les gousses d'ail entières et les feuilles de laurier dans le plat. Verser le bouillon dans le fond du plat et enfourner. Faire cuire une heure. Servir dès la sortie du four.

Fondant aux pommes



Ingrédients :

100 g de beurre mou + 25 g pour le moule
100 g de sucre
2 œufs
200 g de farine
2 c. à café de levure chimique
350 g de compote de pomme

Préparation :

Dans une jatte, battre le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'une crème bien lisse. Incorporer les œufs un à un. Ajouter la farine versée en pluie, puis la levure. Incorporer enfin la compote. Verser la pâte dans un moule à manqué beurré de 25 cm de diamètre. Enfourner pour 30 min. Démouler le fondant aux pommes dès sa sortie du four.

SOINS ET BEAUTÉ

Radieuse avec des cheveux blancs

Que l'on ait une chevelure brune, blonde, rousse, toute bouclée ou pas les cheveux blancs apparaissent entre 34 et 42 ans. Si votre mère a eu les cheveux blancs à 40 ans, vous avez de fortes chances de les voir arriver au même âge. Pour celles qui sont contre les colorations et qui veulent garder de beaux cheveux blancs, il faut donner un coup de pouce à la nature. Ces cheveux ne supportent pas l'imperfection et ne souffrent aucun laisser-aller.

Des soins spécifiques :

Le diamètre du cheveu blanc est plus large qu'un cheveu naturellement coloré, mais il a tendance à être plus sec donc moins brillant et plus poreux, il jaunit donc facilement.

Pour lutter contre ce désagrément, fuir les sources de pollution ne suffit pas il faut :

- Appliquez des shampoings et des rinçages spécifiques en alternance avec d'autres adaptés à la nature des cheveux

- Et surtout adoptez une coiffure structurée qui est indispensable pour assumer fièrement ces fils d'argent. Une coupe courte sera parfaite mais pas trop masculine avec une nuque trop rasée car cela vous durcira le visage et vous donnera une décennie de plus.

Côté maquillage :

Lorsque les cheveux blancs

font leur apparition, le teint devient plus fade, plus transparent. Il faut alors le rehausser en préférant les tons froids (bleu, argent...) aux harmonies chaudes (jaune, doré...) sinon cela équivaut à porter ensemble du doré et de l'argenté et choquera l'œil.

- Si vous préférez un maquillage nature, camoufflez la fatigue avec un anti cernes et un fond de teint rosé. Matifiez avec une poudre transparente et finissez par un blush rosé.

- Pour les yeux, contentez-vous d'habiller les cils d'un mascara.

- Pour une touche élégante, napez votre bouche d'un gloss ou d'un rouge rosé.

La coloration :

Si vous optez pour la coloration et surtout pour un effet naturel, l'opération balayage est



conseillée si vous êtes blonde, afin de noyer les mèches blanches dans la masse de la chevelure sans être assujettis à une couleur mensuelle

Pour les brunes, la seule alternative reste la coloration

permanente qui couvre 100% des cheveux blancs. Par contre, mieux vaut éviter de choisir une couleur flashy, un cheveux blanc étant sans pigment un cuivré deviendra carotte sur des cheveux blancs.

CONSEILS PRATIQUES

Teindre un textile avec du thé



Si vous souhaitez obtenir un effet légèrement teinté et un peu vieilli sur un tissu, une solution très simple existe : la teinture au thé, 100% naturelle, qui rend écru ou ocre les textiles blancs ou laisse transparaître les couleurs d'origine en les fonçant plus ou moins. Si le coton et le lin s'avèrent être les meilleurs supports pour cette technique, n'hésitez pas à la tester sur d'autres matières.

Etape de réalisation :

Selon la taille du support à teindre, la couleur que vous souhaitez obtenir et la nature du thé (noir, vert...), préparez une quantité adaptée de tisane et laissez infuser les feuilles plus ou moins longtemps.

Si vous envisagez de teindre un grand support comme un drap ou une couverture, faites bouillir deux grandes casseroles

d'eau et laissez-y infuser le thé, versez le tout dans une baignoire et complétez avec de l'eau chaude.

Une fois que la tisane a légèrement refroidi, immergez-y le textile durant une petite heure. Si cela vous est possible, faites chauffer l'ensemble sur feu doux. Remuez régulièrement le tissu à l'aide d'une cuillère en bois pour éviter que des parties ressortent plus claires que d'autres.

Sortez le tissu de l'eau et laissez-le sécher à l'air libre. Si la teinte obtenue vous paraît trop peu prononcée, recommencez l'ensemble des opérations en essayant de préparer une infusion plus foncée.

A noter :

Pour créer des effets marbrés ou irréguliers, roulez le tissu en boule avant de le plonger dans l'infusion.

Astuces

Prolonger la durée de vie de l'huile :



Un peu de sucre dans une huile d'olive que vous utilisez peu souvent prolonger sa durée de vie.

Des radis succulents :



Pour renouveler la saveur des radis, coupez les en rondelles dans 3 c. à soupe d'huile, 1 de vinaigre et du persil.

Adoucir les oignons trop piquants :



Pour adoucir les oignons trop piquants, faites les macérer quelques heures dans l'huile.

Donner de la saveur aux poissons grillés :



Avant de faire griller vos poissons, badigeonnez les d'huile, leur saveur sera exaltée et ils ne dessècheront pas.



BRÉSIL Ultime stage de préparation du 22 au 26 mai

La sélection brésilienne de football effectuera fin mai à Curitiba (Etat de Parana, sud-est) un dernier stage de préparation à la Coupe du Monde 2010 avant de partir le 26 pour l'Afrique du Sud où elle pourrait jouer deux matches amicaux, a annoncé vendredi la Confédération brésilienne de football (CBF). Le stage se déroulera du 22 au 26 mai dans la ville de Curitiba, au centre d'entraînement du club athlétique de Paranaense. La Selecao s'enverra le 26 mai pour Johannesburg où elle devrait disputer deux rencontres amicales contre des sélections nationales africaines, a indiqué la CBF qui est entrée en contact avec l'Angola et le Mozambique pour trouver un terrain d'entente. D'autre part, la Confédération brésilienne annoncera pendant la première quinzaine de mai la liste définitive des 23 joueurs brésiliens ainsi qu'une liste complémentaire en cas de forfaits de dernière minute. Lors du Mondial (11 juin-11 juillet), le Brésil évoluera dans le groupe G aux côtés de la Corée du Nord, de la Côte d'Ivoire et du Portugal. (APS)



Un peu plus d'un mois a passé depuis l'échec du Ghana en finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF en Angola. Battus 0-1 par l'Egypte, les Black Stars ont eu le temps de digérer leur déception. Désormais, Milovan Rajevac et ses joueurs sont tournés vers un nouvel objectif : briller en Coupe du Monde de la FIFA. Les dirigeants ghanéens ont chargé le technicien serbe de transformer une sélection connue pour ses individualités en véritable machine à gagner. Dans cette optique, l'ancien entraîneur de Vojvodina a d'ores et déjà annoncé qu'il comptait tirer le meilleur parti des quelques mois qui lui restent avant le début de la compétition. Les supporters des Black Stars rêvent de voir leur équipe franchir le cap du premier tour. Pour donner corps à cette ambition, Rajevac devra dans un premier temps trouver les clés du succès contre la Serbie, le 13 juin à Tshwane/Pretoria. Viendront ensuite l'Australie et l'Allemagne, ses deux autres adversaires au sein du Groupe «D». Depuis la nomination de Rajevac il y a dix-huit mois de cela, la sélection ghanéenne a beaucoup changé. Parfois critiqué pour son approche froide et réaliste, le Serbe évolue à contre-courant de la tradition africaine, souvent associée à un jeu ouvert et créatif. Mais le coach n'est visiblement pas près de renoncer à ce pragmatisme qui a fait sa réputation sur la scène internationale. A quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du Monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010, FIFA.com s'est entretenu avec le sélectionneur ghanéen.

Tirs contre un bus à Johannesburg

Des coups de feu ont visé vendredi soir un bus du nouveau réseau de transport public de Johannesburg, mis en place en vue du Mondial 2010 de football malgré l'opposition des chauffeurs de minibuses privés, a indiqué la police.



Déjà une occasion pour la police sud-africaine de faire la preuve de son efficacité.

Quatre occupants d'un autre véhicule "ont tiré hier soir sur un bus du BRT (Bus Rapid Transit) mais personne n'a été blessé", a déclaré hier une porte-parole de la police, Katlego Mogale, cité par l'agence Sapa. Trois personnes ont déjà été blessées, une en

mars et deux en septembre, dans des tirs contre ces nouveaux bus, qui relient depuis la fin août le township de Soweto au centre de Johannesburg. Ce système intégré de lignes de bus est une révolution en Afrique du Sud, où le régime d'apartheid avait négligé les transports publics pour mainte-

nir les populations noires à l'écart des centre-villes. Il ren-contre toutefois l'opposition farouche des "mini taxis" collectifs, qui craignent de perdre leur quasi-monopole et ont organisé plusieurs grèves, parfois violentes, pour le défendre. En février, des représentants de ces "combis" ont encore menacé de recourir à la violence contre le BRT. Un des syndicats a appelé vendredi ses membres à une grève illimitée pour s'opposer à une extension du BRT prévue à partir de demain lundi. La ville de Johannesburg compte utiliser ce réseau pour transporter les centaines de milliers de visiteurs étrangers attendus pour la Coupe du monde de football (11 juin - 11 juillet).

Coup d'envoi de la formation des volontaires

Le coup d'envoi de la formation de 18.000 volontaires, appelés à recevoir les supporters de football durant la Coupe du monde de football 2010, prévue en Afrique du Sud du 11 juin au 11 juillet 2010, a été donné vendredi dernier à Johannesburg. Le comité a reçu 67.999 candidatures en provenance de 170 pays. "Notre formation consiste à donner des informations générales sur le tournoi et ce que l'on attend d'eux", a déclaré Megan Bam, à la tête de ce programme du comité local d'organisation (LOC). Le LOC a indiqué que quelque 3.000 volontaires étrangers, venant de 46

pays et principalement du Nigeria, ont également été sélectionnés. Leur formation débutera à compter du 1er avril via internet. "Certains avaient déjà participé à la précédente Coupe du monde en 2006 en Allemagne ou encore aux jeux Olympiques d'hiver à Vancouver", précise la même source. Mme Bam est très soulagée du fait que l'évènement est pris très au sérieux, déclarant: "Nous avons été submergés de réponses, les gens prennent cet évènement très au sérieux et c'est formidable". Après ces trois jours, les candidats bénéficieront d'une formation pratique dans leur domaine de compétences:

accueillir les médias, gérer les accréditations, l'administration ou encore la logistique durant le Mondial du 11 juin au 11 juillet. "Le gouvernement a déjà tant fait pour que cela ait lieu. Il est de notre responsabilité d'en faire un événement inoubliable", a lancé un des volontaires, Thozamile Bikwa, étudiant en droit dans le nord de l'Afrique du Sud. Pour la Coupe des Confédérations en juin 2009, répétition générale du Mondial pour les organisateurs, près de 40.000 Sud-Africains s'étaient portés candidats et 4.030 volontaires avaient été sélectionnés. (APS)

Rajevac : «Gagner et rien d'autre»

On imagine que votre défaite contre l'Egypte en finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF a dû être difficile à accepter. Quels enseignements avez-vous tirés de cette compétition ? Comme tenu des circonstances, je crois que nous pouvons considérer cette expérience comme un succès. Bien entendu, nous aurions préféré repartir avec la coupe, mais l'Egypte a eu ce petit brin de réussite qui fait la différence. Mes joueurs se sont très bien comportés, à l'exception peut-être du match de poule contre la Côte d'Ivoire. Nous avons enregistré une cascade de forfaits juste avant le début de la compétition, ce qui nous a obligés à revoir notre stratégie. Nous avons beaucoup appris pendant ces quelques semaines. Espérons que l'équipe va continuer sur cette lancée.

Certains journalistes ont fait part de leur déception face au jeu proposé par le Ghana en Angola. Qu'en pensez-vous ? Ils veulent du beau jeu ? Moi, je veux gagner. En compétition, seul le résultat compte. C'est ma philosophie et mes joueurs la partagent. Quel est l'intérêt de faire tourner le ballon pendant des heures si vous n'êtes pas capables de marquer ? Il fallait faire un choix : soit nous étions là pour faire le spectacle, soit nous étions là pour gagner. Personnellement, je ne me suis pas ennuyé en regardant nos matches. Nous n'étions peut-être pas aussi audacieux que ce que certains auraient souhaité, mais nous n'étions certainement pas ennuyés.

Croyez-vous que des joueurs comme Samuel Inkoom, Dédé Ayew ou Anthony Annan sont prêts à prendre la relève au niveau international ?

Oui, ils ont été très performants. Il y a les joueurs dont vous avez parlé mais aussi d'autres, qui se sont montrés très à leur avantage à chaque fois qu'on leur a donné leur chance. Je pense à des jeunes comme Abadu ou Opuku Agyemang. Tous ces garçons se sont très bien débrouillés pendant la Coupe du Monde U-20, il n'était donc que justice de leur faire confiance, surtout dans ces circonstances. Je crois que le Ghana possède aujourd'hui un vaste réservoir de talent, composé d'espoirs et de joueurs confirmés.

Quel rôle peuvent tenir des joueurs comme Michael Essien, Stephen Appiah et John Mensah à ce stade de votre préparation pour la Coupe du Monde de la FIFA ?

Vous me parlez maintenant de joueurs d'expérience. Ils sont indispensables. Sans eux, nous n'avons rien à espérer. Evidemment, les jeunes ont fait forte impression en Angola mais on ne va pas bien loin en Coupe du Monde sans cadres. Il faut du vécu pour gérer la pression. Nous allons devoir trouver le bon équilibre entre jeunesse et expérience. Cela signifie que je continuerai à appeler les espoirs mais ils doivent avoir autour d'eux des joueurs capables de les guider. Il leur faut des mentors pour apprendre à gérer la pression inhérente à ce type d'événements. C'est là qu'Essien, Mensah et Appiah ont un rôle à jouer.

On parle beaucoup de Mario Balotelli, l'attaquant de l'Inter Milan. A votre avis, pourrait-il intégrer la sélection ghanéenne et, dans ce cas, quel pourrait être son rôle au sein du groupe ? Pour le moment, il faut le laisser décider s'il veut jouer pour l'Italie ou le Ghana. C'est à lui de voir. Je ne vous cache pas que j'aimerais beaucoup qu'il nous rejoigne. C'est un jeune très prometteur, qui pourrait nous apporter beaucoup.

Mais dans ce genre de situation, il faut respecter le joueur en évitant d'en dire trop.

Sulley Muntari n'était pas du voyage en Angola en janvier dernier, apparemment pour raisons disciplinaires. La situation est-elle réglée ? Peut-on espérer voir Muntari en Afrique du Sud ?

J'ai passé cinq jours à Milan pour rencontrer Muntari et le problème est réglé. Nous nous sommes expliqués. Je lui ai présenté mon point de vue et il a pu s'exprimer lui aussi. C'est un bon joueur et nous allons avoir besoin de lui. Peu importe ce qui s'est passé auparavant. Il faut aller de l'avant. Il m'a dit qu'il voulait jouer pour le Ghana et c'est tout ce qui compte.

Le fait de diriger une équipe africaine dans cette première Coupe du Monde de la FIFA disputée en Afrique représente-t-il un surcroît de pression ?

Tout d'abord, participer à un tournoi de cette importance est un honneur pour tous les joueurs de tous les pays. On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur cette Coupe du Monde. En ce qui nous concerne, nous ne tenons pas à nous mettre la pression inutilement. Ce qui compte, c'est d'obtenir de bons résultats : en phase de poules, puis aux tours suivants.

Savez-vous à quoi vous attendre en Afrique du Sud ?

J'ai déjà effectué cinq séjours en Afrique du Sud et, à chaque fois, l'expérience a été très positive. C'est un pays magnifique. Mes joueurs savent ce qui les attend là-bas, d'autant que nous avons effectué notre dernier stage avant la Coupe d'Afrique des Nations à Nelspruit. C'était important pour nous de prendre un premier contact avec les pays organisateurs de la Coupe du Monde. In Fifa.com



HATEM BEN ARFA A LA COUPE DU MONDE 2010

JACQUET EST CONTRE

Hatem Ben Arfa est dans une forme exceptionnelle en ce début d'année 2010. Il enchaîne les bonnes performances avec l'OM et se montre souvent décisif.

Ben Arfa se positionne naturellement comme un prétendant au voyage en Afrique du Sud avec l'équipe de France. Le milieu de terrain marseillais est plus posé sur le terrain et propose un jeu avec moins de déchets. Certes, il doit encore progresser mais ses coups de génie peuvent faire la différence à chaque instant.

Du génie, c'est ce qu'il manque aux Bleus à l'heure actuelle. Un petit peu de peps ne ferait pas de mal dans une équipe ennuyante et soporifique. Mais Aimé Jacquet, "avec la légitimité de son titre en 1998", s'est dit contre l'intégration de Ben Arfa en équipe de France : "L'emmener à la Coupe du monde serait une erreur. On ne peut pas faire entrer des joueurs dans une équipe qui cherche encore son expression collective, qui n'a pas d'idée directrice de jeu. Ce serait le broyer". (source 10 Sport)

Que cherche Aimé Jacquet (le Pape du foot français) ? Protéger Hatem Ben Arfa du sélectionneur actuel ? C'est ce que laisse sous-entendre sa déclaration... Ou pense-t-il réellement que les joueurs actuels peuvent se transformer en bêtes de compétition, en bolides, en morts de faim d'ici le mois de juin ?



Hatem Ben Arfa, l'enfant prodige de l'OM Marseille, suscite toutes les controverses.

Domenech peut toujours le sélectionner et le laisser sur le banc (cf France - Espagne) ou le faire entrer à quelques minutes de la fin d'une rencontre. Il est préférable de voir Ben Arfa et Cissé sur le banc plutôt que devant leurs télévisions. Cela aura au moins le mérite de proposer une alternative aux "titulaires indébou-lonnables" made in Domenech !

WALCOTT SPRINTTE VERS LA GLOIRE

Londres, 8 mai 2006 : alors que Sven-Goran Eriksson est sur le point de divulguer sa liste des 23 pour la Coupe du monde de la Fifa, Allemagne 2006, un certain Theo Walcott s'apprête à passer le code, indispensable pour obtenir le permis de conduire. Modeste et décontracté comme à son habitude, le jeune homme entre dans la salle d'examen, s'assoit et commence à parcourir le questionnaire. Dans le même temps, à quelques kilomètres de là, Eriksson commence à énumérer les noms de sa liste devant une foule de journalistes. Peu de surprises. Aaron Lennon préféré à Shaun Wright-Phillips, Jermain Defoe absent, Stewart Downing présent. Soudain, le scoop : Walcott fait partie des 23 ! À 17 ans, il n'a jamais connu la Premier League, jamais joué avec l'équipe première de son club Arsenal, jamais été sélectionné avec les U-21 anglais, jamais été supervisé par le technicien suédois !

La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. À la sortie de l'examen, Walcott consulte son téléphone portable, sur lequel il découvre un appel en absence de la part de son père. Il rappelle. Son père décroche et s'enflamme : "Tes dedans, les dedans !", "Dans quoi ?", demande Walcott, quelque peu interloqué. "Dans l'équipe d'Angleterre", répond le papa sur le ton de l'évidence. Quelques jours plus tard, le 30 mai 2006 exactement, le fiston fait son entrée en cours de jeu contre la Hongrie. L'Angleterre s'impose 3-1 et Walcott devient, à 17 ans et 75 jours, le plus jeune international anglais de tous les temps. Il ne jouera finalement pas en Allemagne, mais qu'importe : à cet âge-là, l'expérience d'une Coupe du monde de la Fifa est aussi bénéfique qu'inoubliable.

"Le foot ne m'intéressait pas"

Si son inclusion dans la liste des 23 était quasiment inespérée, Walcott n'était cependant pas tout à fait inconnu sur la scène du football anglais, et ce malgré un contact ini-

tial relativement tardif avec le ballon rond. "Le football ne m'intéressait pas. Je ne le regardais pas à la télé et je ne jouais pas au foot avec les copains. Un jour, pour m'amuser, j'ai participé à un entraînement. Je ne savais pas du tout quel était mon niveau".

Son niveau ? Elevé. Très élevé même. En 2001, à l'âge de 11 ans, Walcott rejoint Southampton, le grand Chelsea ayant fait la fine bouche. Trois ans plus tard, l'adolescent signe son premier contrat "chaussures" avec un grand équipementier sportif. En 2004/05, il atteint la finale de la FA Cup juniors avec les Saints, qui s'incline-ront face à

Ipswich Town, 2-3 sur l'ensemble des deux matches.

À l'été 2005, deux semaines après avoir quitté l'école, Walcott est retenu pour participer à la tournée de l'équipe première de Southampton en Écosse, en guise de préparation de la saison. Peu de temps après, il fait son entrée aux Wolverhampton Wanderers. Le match se soldera par un 0-0, mais Walcott devient à 16 ans et 143 jours le plus jeune joueur à évoluer en équipe première de Southampton. Il est aligné dès le coup d'envoi pour la première fois contre Leeds United. Il fera la chose en marquant un but et récidive lors de ses deux sorties suivantes. Il boucle 12 premiers mois de rêve dans le foot-

ball professionnel en recevant une nomination pour le prestigieux prix du meilleur jeune sportif de la BBC, décerné en décembre. Au sprint chez les Gunners Doté d'une vitesse digne d'un spécialiste du sprint et très astucieux dans ses déplacements, Walcott est convoité par les grands d'Angleterre. Arsenal, Chelsea, Liverpool, Manchester United et Tottenham Hotspur expriment leur intérêt. Finalement, Walcott cède à l'appel de sirènes rouges et blanches des Gunners. Début 2006, il entre sous les ordres d'Arène Wenger pour 5 millions de livres. La somme paraît presque dérisoire comparée à celle qu'il faudrait déboursier aujourd'hui pour s'attacher ses services. Durant les deux saisons qui suivent l'Allemagne 2006, Walcott est aligné par Wenger de façon occasionnelle. Son premier coup d'éclat intervient en phase de groupes de la Ligue des champions de l'UEFA 2007/08, contre le Slavia Prague. Arsenal se promène face à la formation tchèque 7-0 grâce notamment à deux buts de son jeune attaquant, qui est par ailleurs élu homme du match. Plus tard dans la saison, toujours dans l'épreuve suprême du football européen, il part de sa propre surface de réparation, élimine quatre joueurs de Liverpool, avant de servir sur un plateau Emmanuel Adebayor, qui marque.

À l'aube de la saison 2007/08, le départ de l'emblématique Thierry Henry est une aubaine pour Walcott, qui s'approprie non seulement le numéro 14, mais également la place du néo-Barcelonais sur les flancs de l'attaque. Le jeune ailier fait désormais partie d'onze de départ de Wenger. Sa forme évidente incite Fabio Capello à faire appel à lui, son parcours international depuis l'Allemagne 2006 se limitant pourtant à quelques apparitions avec les U-21 anglais. Le stratège ita-

lien utilise Walcott sur le côté droit de l'attaque lors des deux premiers matches de l'Angleterre en qualifications pour l'Afrique du Sud 2010, en septembre 2008.

Triplé avec les Three Lions

Les Three Lions s'acquittent correctement de leur tâche en Andorre (victoire 2-0), avant de prendre la direction de Zagreb, pour y défier une équipe de Croatie qui avait barré la route de l'UEFA EURO 2008 aux sujets de Sa Majesté. Walcott crève l'écran en réussissant un triplé. L'Angleterre l'emporte 4-1. La revanche est consommée.

Le jeune Gunner sera ensuite écarté des terrains à plusieurs reprises en raison de blessures. Depuis son retour début 2010, ses performances à l'Emirates Stadium ont convaincu Capello de faire appel à lui pour le match amical de l'Angleterre contre l'Égypte, le 3 mars dernier. Aligné dès le coup d'envoi, Walcott passe complètement à côté de son match. À la 57^e minute, il est remplacé par Wright-Phillips, qui se rend auteur d'un but et d'une passe décisive. Menée 0-1, l'Angleterre renverse la vapeur et gagne 3-1. Pas démoralisé, Walcott inscrit un but superbe trois jours plus tard contre Burnley. Arsenal s'impose 3-1 et le jeune homme marque des points en vue de la liste des 23 pour l'Afrique du Sud 2010. "J'espère avoir réussi à convaincre quelques personnes de ma valeur", commentera après la rencontre celui qui fêtera ses 21 ans la semaine prochaine.

"Avec toutes les blessures que j'ai eues, c'est la saison la plus frustrante de ma carrière. Pour moi, les six ou sept derniers matches ont été une sorte de pré-saison, mais maintenant je me sens en pleine possession de mes moyens. Je veux me concentrer sur Arsenal. Avec les résultats, l'équipe d'Angleterre viendra naturellement".

Avant partagé par son coéquipier Emmanuel Eboou. "S'il travaille dur, Walcott peut devenir le meilleur joueur anglais", estime l'Ivoirien. "S'il continue de jouer comme il le fait maintenant, il peut aller à la Coupe du monde".

CÔTE D'IVOIRE Guus Hiddink refuse la Côte d'Ivoire



Le Néerlandais Guus Hiddink a annoncé, samedi dernier, qu'il refusait finalement d'entraîner la sélection nationale de Côte d'Ivoire pendant la Coupe du monde, invoquant ses engagements avec la Russie et la Turquie. Actuel sélectionneur de la Russie, Hiddink doit s'engager avec la Turquie à la fin de son contrat, le 30 juin. L'idée d'une pige de trois mois (15 mai-15 juillet) avait été évoquée avec la Côte d'Ivoire, qualifiée pour le Mondial sud-africain, mais qui s'est séparée de son coach Vahid Halilhodzic. Samedi, Guus Hiddink a expliqué dans le quotidien néerlandais De Telegraaf qu'il n'entraînerait pas les Éléphants ivoiriens, la Turquie devant disputer trois matches amicaux à la fin mai. "Si j'avais signé avec la Côte d'Ivoire, j'aurais manqué ces trois matches, et je ne pense que cela soit quelque chose à faire", a-t-il déclaré. Avec ce retrait, le Français Philippe Troussier, ancien sélectionneur du Japon et entraîneur de l'Olympique de Marseille, apparaît comme le favori pour prendre la tête de la Côte d'Ivoire.

JUDO

AGO DE LA FAJ

Vers la création d'un centre international olympique africain à Alger

Le président de la Fédération algérienne de judo, M. Ali Bendjemaa, a appelé hier à Alger à poursuivre la politique de formation et de rajeunissement des athlètes pour le développement du judo en Algérie.

"Une stratégie de formation et de rajeunissement des athlètes a été mise en place à partir des résultats enregistrés lors du dernier championnat d'Afrique où un constat a été fait chez nos équipes, notamment les hommes qui ont perdu leur trophée", a relevé M. Bendjemaa Ali à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la FAJ, présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports M. Hachemi Djiar.

Pour ce faire, il a été décidé de mettre en place des sélections régionales et d'identifier les pôles de développement pour accompagner les jeunes talents durant leur formation, a indiqué le président de la FAJ.

En plus du judo national, un grand projet est en cours de réalisation qui est le centre international olympique africain qui sera domicilié à Alger, et qui aura une grande importance sur la promotion de la discipline en Algérie, a fait savoir M. Bendjemaa.

A la fin des travaux de l'AGO, les membres présents ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2009.

HANDBALL

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE AU BURKINA FASSO

L'ALGÉRIE À OUAGADOUGOU EN DAMES ET MESSIEURS

La 26^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe se déroulera à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 7 au 18 avril 2010. L'Algérie sera représentée par une sélection messieurs, la JSE Skikda, finaliste de la Coupe d'Algérie face au GS Pétrolier, et la sélection dames du GS pétrolier.

PAR MOURAD SALHI

Durant une vingtaine de jours, les meilleurs clubs africains de handball s'affronteront au Burkina Faso pour le titre continental très convoité de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, classée deuxième compétition africaine après la Ligue des champions d'Afrique. Ce rendez-vous continental réunit, chaque année et ce depuis 1985, les vainqueurs des coupes nationales. Le tirage au sort de cette compétition s'est déroulé, à Ouagadougou. L'équipe algérienne masculine évoluera dans le groupe "D" aux côtés des équipes USFA de Burkina Faso, Flowers du Bénin et le NSRE de la Libye. Le pays-hôte participera avec quatre clubs, dont deux



Une autre occasion pour la petite balle algérienne de s'illustrer.

Ph./D. R.

sélections messieurs et deux dames. L'Égypte, de son côté, prendra part à ce rendez-vous avec deux formations, le Zamalik, détenteur du titre reporté au détriment de la formation camerounaise de Munih, et Al Hahly, pas d'équipes féminine néanmoins. Ce qui a été constaté pour cette édition, c'est l'absence de la Tunisie. Le Zamalek évoluera au sein du groupe "A" aux côtés de l'ASPAC du Bénin, Munisport du Congo et Curiaces la formation togolaise. Tandis que le groupe "B" réunira Amin Elam de Libye, Blessing la sélection de la République Démocratique du Congo, Al-Ahly de l'Égypte et Minuh du Cameroun. Le groupe "C" quant à lui regroupera les Reds Stars de Côte d'Ivoire, l'Union Sportive Goréenne du Sénégal,

Desportivo de l'Angola et l'AS Sonabel du pays organisateur.

La compétition verra la participation de huit équipes féminines scindées en deux poules. Le représentant algérien, le GS Pétrolier, vice-champion d'Afrique lors de la précédente édition du Bénin en 2009, s'est incliné face à la formation angolaise Petro-Atletico qui conserve ainsi le trophée remporté en 2008. Les Algériennes évolueront dans le groupe "D" avec Lonab HC Burkina Faso, ABO

Sport du Congo et Heretage RD Congo. Le groupe "A" pour terminer est constitué de Petro d'Angola, vainqueur de l'édition 2009 au Bénin, FAP du Cameroun, Rombo de la Côte d'Ivoire et ASFA-Y la formation Burkinabé.

La compétition s'étalera sur quatre tours à savoir, le tour préliminaire, le tour principal qui réunira évidemment les deux premiers clubs de chaque groupe, les demi-finales et la finale.

M. S.

PROGRAMME DES RENCONTRES DES CLUBS ALGÉRIENS

Messieurs

8 avril

Flowers (BEN)- JSE Skikda (ALG)

10 avril

JSE Skikda (ALG)- USFA (BUR)

11 avril

JSE Skikda (ALG)-Naser CL. (LBN)

Dames

8 avril

GSP (ALG) - Abo Sport(CGO)

10 avril

Héritage (COD)-GSP (ALG)

11 avril

GSP (ALG)-Lonab (BUR)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIV I MESSIEURS (2^E JOURNÉE)

Rendez-vous favorable aux clubs visiteurs

Le deuxième journée du championnat national division une messieurs phase retour, notamment la poule "Play-off", a été marquée par la victoire pratiquement de toutes les équipes visiteuses. Le GS pétrolier a réussi son déplacement à Barika en battant le AB Barika sur ses bases sur le score de 33 buts à 24. Ce résultat vient confirmer l'intention de ce club de succéder à lui-même dans cette compétition nationale. Les camarades de Berkous montrent une fois de plus qu'ils sont imbattables même à l'extérieur et pourtant leur adversaire du jour n'a pas l'habitude de laisser filer facilement les points sur son terrain. Avec ce résultat, le GSP préserve logiquement sa position de leader tandis que son vis-à-vis se morfond à la dernière place en compagnie de



l'Olympique el Oued avec seulement deux points. Le MC Saida, lui aussi, est revenu avec une belle victoire d'El Oued remportée contre le club local sur le score de 17 à 15. A la lumière de ce résultat, cette formation saïdienne pointe du nez à un point seulement du leader. Les deux buts d'écart démontrent à quel point la rencontre était serrée entre ces deux clubs. Les visiteurs veu-

lent coûte que coûte glaner les deux points de la rencontre pour revenir à la deuxième place et continuer la compétition en haut du tableau. Au moment où les locaux veulent remporter la rencontre pour améliorer leur place au classement général. La seconde journée était aussi bénéfique pour le CR Baraki qui pointe à la troisième place avec un total de quatre points après son suc-

cès mérité arraché devant son voisin le HBC El-Biar. Le vainqueur de cette rencontre partage sa place avec CRBB Arreridj qui reste le seul club qui n'a pas raté sa rencontre sur ses bases concernant cette poule. Concernant la poule "Play-Down", la bonne affaire revient au GS Boufarik qui a pu prendre le meilleur sur son adversaire du jour le MC Oran. L'autre bonne affaire de cette deuxième journée revient aussi au club algérois le CRBEE Alger Centre qui s'est imposé hors de ses bases face à l'US Biskra. A Tizi Ouzou, la JS Kabylie a remporté son match contre le TRBB Bab El-Oued alors que le C.Chelghoum-Laid a été tenu en échec sur son terrain par le R.El-Arrouche. Les équipes de cette poule, rappelle-t-on, joueront pour le maintien.

M. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT À L'ISSUE DE LA 2^E JOURNÉE

Poule "Play-off":

CRBB Arreridj - JSE Skikda	33-30
HBC El-Biar - CRB Baraki	19-20
AB Barika - GS Pétroliers	24-33
O.El-Oued - MC Saida	15-17

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	6	2
2. MC Saida	5	2
3. CRB Baraki	4	2
-- CRBB Arreridj	4	2
5. JSE Skikda	2	2
6. HBC El-Biar	1	2
7. AB Barika	0	2
-- O.El-Oued	0	2

Poule "Play-Down":

GS Boufarik - MC Oran	32-23
C.Chelghoum-Laid - R.El-Arrouche	27-27
JS Kabylie - TRBB Bab El-Oued	34-33
US Biskra - CRBEE Alger-Centre	26-33

Classement	Pts	J
1. GS Boufarik	6	2
2. CRBEE Alger-Centre	5	2
3. C.Chelghoum-Laid	4	2
4. TRBB BEO	3	2
5. JS Kabylie	2	2
6. US Biskra	1	2
-- R.El-Arrouche	1	2
8. MC Oran	0	2

PROGRAMME TÉLÉ

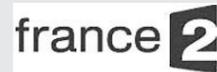


10h00 : Ardh El-Sâada
10h30 : El-Assil
11h00 : Documentaire
12h00 : Alef Soual
12h30 : Djaichouna
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Luisa Fernanda
15h00 : Azizi el-mouchahid
16h30 : El-djawal
17h00 : Aâlem el-hacharat
17h30 : El-bia wa el-moudjeta-maâ
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Aâlem Saïrat
19h00 : Ikhetar soualek
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Min waqiouna
22h00 : Film arabe
23h40 : Concert de chants

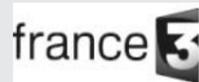


10:25 Automoto
11:00 My Téléfoot
11:05 Téléfoot
12:00 Cap sur l'Afrique du Sud
12:02 Météo
12:05 Attention à la marche !
12:35 Du côté de chez vous
12:43 Météo
12:45 Le journal
12:55 Grand Prix de Bahrein
14:55 Monk
15:45 Les Experts
17:25 Combien ça coûte, l'hebdo
18:15 Tous les marchés du monde
18:20 Sept à huit
19:25 Là où je t'emmènerai

19:30 Spéciale Elections régionales 2010
21:10 Les Experts
23:45 Courses et paris du jour
23:50 Anthony Zimmer



08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 A Bible ouverte
09:30 Orthodoxie
10:00 Présence protestante
10:30 Le jour du Seigneur
11:00 Messe
11:50 C'est aussi de l'info
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Les héros de la biodiversité
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
13:55 Météo
14:00 Vivement dimanche
15:05 XV/15
15:20 Rugby
17:25 Trophée Jules Verne
17:30 Stade 2
18:15 Flash info élections régionales
18:20 Point route
18:25 Vivement dimanche prochain
19:20 Météo
19:25 L'agenda du week-end
19:30 Soirée spécial élections régionales 2010
21:25 Comble de rêve
21:30 Flic ou voyou
23:15 Clin d'œil vacances
23:20 Faites entrer l'accusé



09:00 Bunny Tonic

10:50 C'est pas sorcier
11:20 Jeux Paralympiques
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
12:00 Le 12/13
12:05 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Cyclisme
15:00 En course sur France 3
15:15 Keno
15:20 D.O.S.
16:10 Chabada
17:05 Des chiffres et des lettres
17:55 Questions pour un super champion
18:40 Trophée Jules Verne
18:45 Météo
18:50 Le 19/20 Edition nationale
18:53 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
20:15 Elections régionales : Rédactions Régionales



21:30 Elections régionales : Rédaction Nationale
22:30 Elections régionales : Rédactions Régionales
23:45 Météo
23:48 La minute épique
23:50 Tout le sport



19:00 Arte Journal
19:15 Sol Gabetta joue Haydn et Vasks
20:00 Karambolage
20:10 Art safari
20:40 Thema
20:41 Drôle de couple 2
22:15 Deux vieux garçons
23:25 Potosi, le temps du voyage



09:30 M6 Kid
11:55 Turbo
13:10 Sport 6
13:15 Météo
13:20 Les parents les plus stricts du monde
16:15 Accès privé
17:25 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:40 Capital : enquête sur les nouveaux marchands de bien-être



22:45 Enquête exclusive nouvelle vie



09:00 Le zapping
09:10 Les dessous de table de François Simon
09:30 Déco 8
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:40 Mission impossible, 20 ans après
14:15 Athlétisme
15:35 Les sauveteurs de l'extrême
17:15 Les perles du Net
18:10 Le zapping
18:45 Les déménageurs de l'extrême
20:25 Flash élections régionales 2010
20:40 Nevada Smith
23:00 Flash élections régionales 2010
23:10 Le reporter de l'extrême



10:20 Hannah Montana
11:10 Les sorciers de Waverly Place
12:00 American Dad
12:25 American Dad
12:50 American Dad
14:05 Stargate SG-1
15:40 Tellement vrai
19:00 Les dossiers de vis ma vie
19:35 Friends
20:00 Friends
20:35 Le livre de la jungle
22:35 Rue des plaisirs

LA SELECTION DU JOUR



23h50

Anthony Zimmer



Réalisateur : Jérôme Salle. Avec :Yvan Attal (François), Sophie Marceau (Chiara), Sami Frey (Akerman), Gilles Lellouche.

Génie de la finance criminelle, Anthony Zimmer est recherché par toutes les polices du monde. Personne ne sait à quoi il ressemble, mais dans la course qui oppose ceux qui veulent le coincer, Akerman, un flic d'exception, possède une longueur d'avance : il sait que Zimmer prendra tous les risques pour revoir Chiara. Alors que la jeune femme a rendez-vous avec l'insaisissable malfrat, elle reçoit un mot de sa main. Pour perdre ceux qui le pourchassent, Zimmer lui demande d'accoster un inconnu et de faire croire qu'il est celui que tous recherchent. Chiara jette son dévolu sur François, un homme banal qui, fasciné par la jeune femme, va rapidement plonger dans un cauchemar.



21h30

Flic ou voyou



Réalisateur : Georges Lautner. Avec : Jean-Paul Belmondo (Le commissaire Stanislas Borowitz), Marie Laforêt

Le commissaire Bertrand est retrouvé assassiné à Nice. L'un de ses collègues, le commissaire Grimaud est impuissant. Deux caïds, Théo dit l'Auvergnat et Achille Volfoni, à la tête du gang des Corses, dominent totalement la ville. Et certains policiers semblent même avoir partie liée avec le milieu de la pègre. Sans autre solution, Grimaud fait alors appel au commissaire Stanislas Borowitz, de la «Police des polices», pour dénouer l'affaire. Celui-ci agit toujours seul, incognito, et sans se soucier le moins du monde du règlement. Stanislas Borowitz constate très rapidement que deux inspecteurs de la police des mœurs sont de mêche avec les truands.



20h40

Nevada Smith



Réalisateur : Henry Hathaway. Avec : Steve McQueen (Max Sand / Nevada Smith), Karl Malden (Tom Fitch), Arthur Kennedy.

Après la mort de ses parents, massacrés par trois furieux hors-la-loi, un jeune garçon, Max Sand, décide de tout entreprendre pour retrouver les meurtriers et se venger. Initié à la dure loi de l'Ouest par un armurier ambulancier, sa soif de vengeance le conduit dans un tripot où, grâce à la complicité d'une jeune Indienne, il abat le premier meurtrier qui se cachait sous les traits d'un donneur de cartes. Ensuite, il commet un vol, se fait arrêter volontairement et est condamné à deux années de bagne dans un pénitencier du Nevada, où il est sûr de retrouver le second coupable.



20h35

Le livre de la jungle



Réalisateur : Stephen Sommers. Avec : Jason Scott Lee, Cary Elwes, Lena Headey.

L'Inde au début des années 1900. Mowgli sait depuis toujours qu'il entrera un jour dans la légende en affrontant le plus redoutable prédateur de la jungle : le tigre Shere Khan. Eloigné des siens par ce fauve cruel, l'enfant a survécu dès l'âge de cinq ans au cœur de la forêt. L'ours Baloo, la panthère noire Bagheera, le loup Grey Brother ont été ses protecteurs et ses plus fidèles amis. En partageant leurs jeux, Mowgli a acquis leurs réflexes, leur puissance, leur souplesse et leur rapidité.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

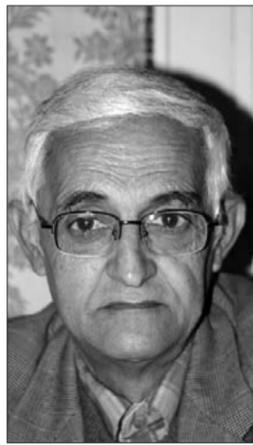
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle-Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Signée entre autres par des moudjahidine : Une pétition en faveur de Benyoucef Mellouk



Privé de liberté depuis 18 ans, Benyoucef Mellouk, celui qui a été derrière l'éclatement du scandale des magistrats faussaires, au début de la décennie 90, devra faire face, une nouvelle fois, à la justice lors de sa prochaine comparution qui aura lieu demain 15 mars 2010. Lors de cette énième comparution, celui par qui le scandale est arrivé, est menacé par une commutation de la peine « déjà longue » en une condamnation « à perpétuité », prévient le comité de soutien qui vient de rendre

publique une pétition intitulée « 18 ans Barakat ! », en signe de soutien à l'ancien cadre du ministère de la Justice. « *Benyoucef Mellouk se dresse seul face à la persécution judiciaire incompréhensible* », écrit le collectif des partisans de M. Mellouk dont des moudjahidine de la guerre de Libération. « *Quel crime a-t-il commis pour se retrouver malade, dépouillé, déshonoré et privé de sa liberté de circuler ?* », s'interroge le collectif qui demande la « *relaxe définitive* » pour Mellouk.

Des plants de cannabis découverts dans un jardin potager à Bordj Bou-Arréridj

Agissant sur information, la section de recherche de la gendarmerie de Bordj Bou-Arréridj a pu mettre hors d'état de nuire une personne qui s'adonnait à la plantation de cannabis.

Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs découvrent dans le jardin potager du mis en cause sept plants de narcotiques de

2 à 7 cm. Il était en outre en possession de dix-neuf graines de cannabis. Après interrogation, le mis en cause a prétendu s'en être procuré chez un dealer domicilié à Akbou, et ce, pour son usage personnel. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj, il a été placé en détention préventive.

Séparation des personnes âgées et des handicapées dans les foyers d'accueil

Désormais, il sera procédé à la séparation, dans les foyers d'accueil, des personnes âgées ou handicapées. Le ministre de Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès, a instruit, jeudi dernier, les foyers d'accueil à cet effet. La cohabitation des personnes âgées avec celles qui souffrent d'handicaps, notamment mentaux, a indiqué le ministre, présentait certains inconvénients, d'où la raison de la directive de les séparer, a-t-il expliqué en marge de la clôture des travaux de la réunion ordinaire avec les directeurs des foyers pour personnes âgées et/ou handicapées. Le département d'Ould Abbès est en négocia-

tion avec le ministère de la Santé en vue de la prise en charge des pensionnaires des foyers d'accueil en question, a-t-on ajouté. S'agissant du projet de loi relatif à la protection et la promotion des droits des personnes âgées, il fera savoir qu'elle sera promulguée dans les prochains jours. « *Après avoir effectué les amendements nécessaires, selon les orientations du président de la République, nous sommes prêts à présenter la nouvelle mouture* », a-t-il affirmé. Cette nouvelle loi prévoit des peines et des amendes à l'encontre des enfants qui abandonnent leurs parents et une prise en charge complète de personnes âgées ou handicapées en leur assurant un cadre de vie adéquat.

Un autre suicide à Ksar-el-Boukhari (Médéa)

Le phénomène des suicides prend de l'ampleur au niveau de la localité de Ksar-el-Boukhari (Médéa). En effet, vendredi dernier, un jeune homme, répondant aux initiales T.H. et âgé de 24 ans, s'est jeté du pont

de Oued Cheliff. La victime a été évacuée en urgence vers une structure sanitaire dans un état très grave. Rappelons que c'est le troisième cas de suicide en l'espace de deux semaines.

Un accident fait deux morts et une vingtaine de blessés près d'Ouzellaguen (Béjaïa)

Deux morts et une vingtaine de blessés dont trois graves, tel est le bilan d'un accident survenu vendredi dernier, à 12h, sur la RN26, plus précisément au lieu dit Boutagout, dans la commune d'Ouzellaguen, 50 kilomètres à l'ouest de Béjaïa. Le drame a eu lieu en plein virage dangereux, suite à une violente collision entre un camion-citerne et un minibus de voyageurs de marque Toyota desservant la ligne Tazmalt-Béjaïa. Le receveur du minibus, âgé de 29 ans et une jeune étudiante de 26 ans ont

trouvé la mort sur le coup, alors que pas moins de 19 autres passagers ont été évacués en urgence aux hôpitaux de Sidi-Aïch et Akbou. Il faut préciser que parmi ces blessés, trois cas, polytraumatisés, nécessitant des examens médicaux plus approfondis, ont été hospitalisés à l'EPH (Etablissement public hospitalier) de la ville de Sidi-Aïch. Quant aux personnes présentant de légères blessures ou un choc moral, elles ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires.

La frégate française "Germinal F735" accoste le quai "Casablanca" du port d'Oran

La frégate française "Germinal F735" a accosté, hier, le quai "Casablanca" du port d'Oran, à la veille du lancement de la phase Dynamique de l'exercice "Raïs Hamidou-10". Programmée du 2 au 19 mars au titre de la coopération entre l'Armée nationale populaire (ANP) et l'Armée française, la phase Dynamique sera menée du 14 au 16 mars au large des côtes algériennes avec, au menu, des activités, des manoeuvres comprenant notamment un exercice d'interception et d'inspection de navire suspecté de s'adonner à un trafic illicite, selon le scénario préétabli. Un autre exercice, de recherche et sauvetage, est également prévu sous la direction du Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOSS), a indiqué le chef-adjoint de la cellule

de communication du commandement des Forces navales, le commandant Mohamed Kaddour.

Plusieurs unités seront déployées par chacune des parties, les forces navales algériennes engageant, entre autres, le Bâtiment de débarquement et de soutien logistique (BDSL) "Kalâat Beni Hammad 492", le navire lance-missiles "Chihab 252", une autre unité de soutien logistique, "Mourafak 261", une vedette de sauvetage, un avion de reconnaissance maritime et un groupe de fusiliers marins. La Marine française participe avec la frégate "Germinal F735", un bâtiment de 2.600 tonnes et de 93,5 mètres de long sur 14 m de large, et équipé d'un lance-missiles de type "exocet" et de deux canons.

Quatre "ados" de Ghaza rêvent de nager pour la Palestine

PAR ADEL ZAAOUN

Au bord de la seule piscine de Ghaza, dans le camp de réfugiés de Jabaliya, quatre jeunes nageurs rêvent de représenter la Palestine dans des grandes compétitions internationales et accumulent les longueurs pour pouvoir sortir de l'enclave sous blocus. Les quatre adolescents, qui ont passé leur vie entière à Jabaliya (nord de Ghaza), espèrent participer aux premiers jeux Olympiques de la jeunesse à Singapour, en août, et aux Jeux asiatiques en Chine, en novembre. Mais ils doivent surmonter une quantité phénoménale d'obstacles. "Il n'y a pas de honte à être pauvre. Mais notre situation financière est difficile et cela affecte notre niveau et les entraînements", se désole Iyad Shamaa, 16 ans, qui a quitté l'école il y a trois ans pour tenter de subvenir aux besoins de sa famille. Iyad doit déjà parcourir chaque jour les trois kilomètres qui séparent sa maison du club de natation Nama, un oasis au milieu de Jabaliya, pour tenter de grappiller quelques secondes sur son record personnel du 50 m nage libre. C'est là qu'il s'entraîne dans l'unique vrai bassin de la bande de Ghaza, qui n'a la taille que d'une demi-piscine olympique. Non homologuée pour les compétitions internationales, elle est généralement bondée, ce qui gêne considérablement nos quatre athlètes, qui nagent au milieu des gamins pataugeant dans une eau souvent non chauffée.

Le gasoil nécessaire est importé via les tunnels de contrebande creusés sous la frontière avec l'Egypte, à l'instar de nombreux produits interdits à l'importation par Israël qui applique un strict embargo contre la bande de Ghaza depuis trois ans. "Pour avoir une piscine construite conformément aux standards internationaux, il nous faudrait des capacités énormes en matériaux et en expertise, bien plus que ce que nous avons à Ghaza", regrette Mahmoud Shamaa, 28 ans, l'entraîneur de l'équipe, un parent éloigné d'Iyad. "Grâce à leurs qualités, je suis sûr que nos nageurs pourraient rivaliser avec les autres à l'étranger", assure l'entraîneur, "mais nous avons besoin d'une aide technique et financière". Pour parfaire leur entraînement, ceux qui se rendront en Chine espèrent aller d'abord en Suède un mois avant le début des Jeux, afin de pratiquer dans une piscine olympique. Mais si le blocus israélien, appliqué de concert avec l'Egypte, reste aussi sévère, ils auront du mal à quitter le territoire. Israël n'accorde que peu d'autorisations de sortie via son territoire, généralement limitées aux cas humanitaires, tandis que l'Égypte n'ouvre qu'occasionnellement le terminal de Rafah, à la frontière avec Ghaza. Malgré les difficultés, les jeunes nageurs gardent le moral et s'enthousiasment à l'idée de représenter la Palestine à l'étranger.

"Nous savons que les autres ont des installations bien meilleures, des clubs et des piscines, mais nous sommes toujours déterminés à nous battre et gagner", promet Khaled al-Bursh, 16 ans, qui espère aller aux Jeux asiatiques. Mais évidemment, pour ces athlètes palestiniens, le conflit avec Israël n'est jamais loin. Iyad Shamaa et Imad Saleh, 16 ans lui aussi, disent qu'ils refuseront de serrer la main des athlètes israéliens. "Je ne veux même pas voir d'athlètes israéliens", assure Imad, dont le frère aîné Ahmed a été tué et la maison détruite lors d'une incursion de l'armée israélienne en 2006. Leur colère est d'autant plus vive que tous ont souffert à un titre ou à un autre de la meurtrière offensive de Tsahal contre le territoire palestinien l'hiver dernier, au cours de laquelle plus de 1.400 Palestiniens ont trouvé la mort. Pour leur entraîneur, en revanche, la natation ne devrait rien avoir à faire avec la politique. Vous êtes les "ambassadeurs civilisés de la Palestine", n'a-t-il de cesse de leur rappeler.

A. Z.

INSOLITE

Bientôt de la viande artificielle dans nos assiettes !

Faire pousser de la viande en laboratoire, ça serait bientôt possible selon *Le Figaro*. Des chercheurs hollandais espèrent y arriver d'ici 10 ans. L'idée des scientifiques: produire de la viande à partir de culture de cellules musculaires animales. On pourrait ainsi produire aussi bien du poulet que du bœuf à volonté. Pas besoin d'élever les animaux, simplement de gigantesques bio-réacteurs! C'est le magazine *Trends in Food Science and Technology* qui fait le point sur les techniques de culture de tissus animaux à des fins alimentaires. Résultat: la viande in vitro est un sujet de recherche qui a été abordé à l'origine par la NASA qui cherchait à résoudre les problèmes d'alimentation au cours de long voyage vers Mars, explique *Le Figaro*. D'autres équipes se sont lancées dans cette voie. Des chercheurs new-yorkais ont même réussi à produire de la chair de carpe. Des brevets ne cessent d'être déposés par des équipes américaines et hollandaises. D'ici 10 ans la viande artificielle pourrait être dans nos assiettes. Quel sera l'aspect et le goût de cette viande ? Du pâté, du surimi? Ou pourquoi pas avec un bel aspect de viande sur pied!



C'est à ce quoi espèrent arriver les chercheurs hollandais... Pour le goût, il faudra rajouter sans doute des parfums artificiels, à moins que... Au delà de ces problèmes, c'est celui de la consommation de viande dans le monde qui est l'argument fort dans cette démarche.

Au début des années 60, la consommation avoisinait les 70 millions de tonnes par an, mais depuis elle a explosé. Selon la FAO, elle était estimée en 2007 à 284 millions de tonnes et devrait doubler d'ici à 2050, indique *Le Figaro*. Il n'y aura donc pas assez de surface cultivable pour nourrir toute la planète. Et le bilan CO2 des élevages est catastrophique. On peut y rajouter aussi les pollutions liées à l'élevage industriel... La viande artificielle serait donc l'avenir pour certains.



Pour parfaire leur entraînement, les jeunes nageurs, qui se rendront en Chine, espèrent aller d'abord en Suède un mois avant le début des Jeux, afin de pratiquer dans une piscine olympique. Mais si le blocus israélien, appliqué de concert avec l'Egypte, reste aussi sévère, ils auront du mal à quitter le territoire. Malgré les difficultés, les jeunes nageurs gardent le moral et s'enthousiasment à l'idée de représenter la Palestine à l'étranger.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h15	Fadjr : 5h18	Fadjr : 5h20	Fadjr : 5h26	Fadjr : 5h34	Fadjr : 5h46	Fadjr : 5h50	Fadjr : 5h53
Dohr : 12h39	Dohr : 12h42	Dohr : 12h43	Dohr : 12h49	Dohr : 12h58	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12	Dohr : 13h15
Asr : 16h01	Asr : 16h05	Asr : 16h06	Asr : 16h12	Asr : 16h20	Asr : 16h32	Asr : 16h35	Asr : 16h38
Maghreb : 18h36	Maghreb : 18h39	Maghreb : 18h40	Maghreb : 18h46	Maghreb : 18h55	Maghreb : 19h06	Maghreb : 19h10	Maghreb : 19h12
Icha : 19h57	Icha : 20h00	Icha : 20h01	Icha : 20h08	Icha : 20h16	Icha : 20h27	Icha : 20h30	Icha : 20h32

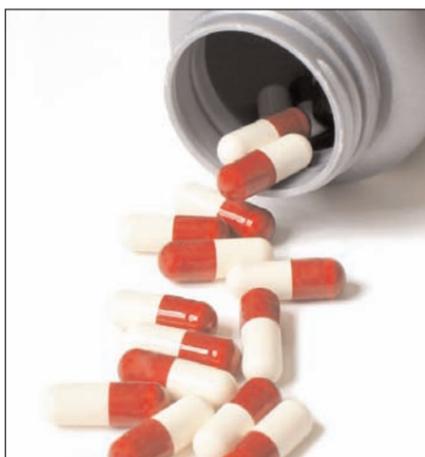
CONSIDÉRÉES COMME DROGUES RÉCRÉATIVES

L'OICS met en garde contre l'abus des psychotropes

L'OICS exprime sa préoccupation du fait que les gens voient rarement l'usage d'antidouleurs hors cadre thérapeutique comme une prise de risque particulière. L'ampleur de cet abus est sous-estimée et insuffisamment étudiée.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'Organe international de contrôle de stupéfiants (OICS), dans son dernier rapport 2009, met en garde contre l'abus de médicaments contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes, ce qui peut conduire à leur utilisation comme drogues récréatives ou à la toxicomanie. L'OICS indique de ce fait que «l'abus de ces médicaments est décrit comme l'utilisation inappropriée de préparations pharmaceutiques administrées pour traiter la douleur, la dépression, l'insomnie et l'anxiété». Il estime que le risque d'abus de médicaments contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes, et conduisant à leur



Les psychotropes aussi dangereux que la drogue.

utilisation comme drogues récréatives ou à la toxicomanie «est souvent négligé».

Cet organe de l'Onu considère que ce problème «contribue à l'augmentation de l'abus de ces substances placées sous contrôle». L'OICS exprime sa préoccupation du fait que les gens voient rarement l'usage d'antidouleurs hors cadre thérapeutique comme une prise de risque particulière.

re. «L'ampleur de cet abus est sous-estimée et insuffisamment étudiée», précise cet organe. L'institution recommande, par ailleurs, que les gouvernements lancent des programmes de prévention pour sensibiliser les jeunes et les familles aux dangers liés à l'abus de médicaments contenant des substances placées sous contrôle. L'OICS exhorte les Etats, ayant souscrit aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues, à réglementer davantage l'accès à ces médicaments et d'en prévenir l'abus. Cet organe appelle, en outre, les gouvernements à combattre la vente illégale, via Internet, de substances placées sous contrôle international. Le rapport relève que l'abus de médicaments en vente libre ou même sur ordonnance, comme les comprimés amaigrissants, les analgésiques et les benzodiazépines, qui sont souvent des produits de contrefaçon, pose encore problème dans de nombreux pays d'Afrique.

Selon le document, les méthodes utilisées pour détourner des préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle le plus fréquemment citées sont les fausses ordonnances, les ordonnances vendues, le vol (dans les pharmacies, les hôpitaux et les cabinets médicaux) et le «nomadisme médical». Les groupes criminels organisés ont, selon l'OICS, pris conscience du potentiel offert par le trafic de médicaments. Et d'ajouter : «Les médicaments sur ordonnance leur servent de drogue», expliquant que «les officines opérant illégalement sur Internet jouent un rôle majeur sur le marché illicite, en expansion, des médicaments sur ordonnance». Pour faire face à ce phénomène, l'organe onusien propose que soient lancés des programmes pour faire comprendre aux services nationaux et internationaux de répression que l'abus des médicaments, délivrés sur ordonnance, est un problème de contrôle des drogues comparable à celui que posent les drogues illicites.

M. B.

PÊCHE AU SAHARA OCCIDENTAL

Des députés européens condamnent l'accord entre l'UE et le Maroc

Les condamnations et les réactions face au dernier sommet EU-Maroc, les 4 et 5 mars derniers, ne cessent de se manifester de l'intérieur même de la commission européenne. En effet, les députés du groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen, cités par l'Agence de presse sahraoui, (PE) ont exigé, jeudi dernier, la suspension des activités de l'accord de pêche «illégal» entre l'Union européenne et le Maroc.

Les députés ont, de ce fait, soutenu, que cet accord «est en contradiction avec le droit international et les droits légitimes du peuple sahraoui». Et d'ajouter : «le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental ou sur ses ressources naturelles, se référant à ce qui est établi dans les résolutions de l'ONU et parce qu'il est dans l'occupation illégale», ont-ils affirmé, dans un communiqué.

Tout accord avec le Maroc qui inclut l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental, selon eux, constitue donc une violation flagrante du droit international. Ils souligneront, qu'entre autres, «la déclaration commune sur le sommet UE-Maroc, établie le dimanche 7 mars (à Grenade), est inacceptable». Cette déclaration, ont-ils constaté, est comme un aveu de faiblesse sur la question sahraouie et un accord à travailler, à créer un espace économique commun. Par ailleurs, le groupe GUE/NGL, a-t-on appris, s'est engagé à «poursuivre la lutte pour la suspension immédiate de cette entente illégale, qui ignore gravement les droits du peuple sahraoui». Les députés du groupe, Joao Ferreira et Willy Meyer, ont récemment demandé à la Commission européenne la suspension et la révision de l'accord de pêche UE-Maroc au motif qu'il est «illégal».

Pour rappel, ces mêmes députés, lors de la dernière réunion de la commission de la pêche du PE, en fin février on déclaré être opposés à cet accord de pêche, car, ont-ils estimé, il a considéré les eaux du Sahara occidental comme appartenant au Maroc, reconnaissant ainsi l'occupation par ce pays, du Sahara occidental et faisant de l'UE un soutien à cet état de fait.

M. B.

IL TUE SON AMI

15 ans de réclusion criminelle à l'encontre du policier d'Azazga

LOUNES BOUGACI

La négligence peut parfois engendrer des drames qu'on pourrait regretter toute sa vie. Quand M.Y. avait convié son ami pour une petite randonnée, il n'a sans doute songé à aucun instant que les choses allaient prendre une tournure dramatique. L'imprudence a coûté au concerné quinze ans de réclusion criminelle. Cela sans compter le choc psychologique qu'il devra traîner une bonne partie de sa vie. L'affaire du policier en question est passée la fin de la semaine écoulée au tribunal criminel de Tizi Ouzou. M.Y. a été poursuivi pour assassinat avec préméditation dont la victime n'est autre que l'un de ses amis les plus intimes, A.B., âgé de trente et un ans. Ce dernier était spécialisé dans la location de véhicules. Le jour de l'incident, le 9 juin 2009, toute la région d'Azazga était sous le choc. L'accusé a appelé son ami pour lui suggérer d'effectuer une promenade. En attendant l'arrivée de la victime, le policier est entré dans un débit de boissons alcoolisées et a acheté quelques bouteilles. La victime est alors arrivée à bord d'une Renault Clio Symbol. Le policier s'installe dans la voiture. Direction Yakouren. Une demie-heure plus tard, les amis reviennent vers la ville d'Azazga. Une autre personne, en l'occurrence A.K., qui les attendait près de la mosquée «Cheikh Ben Haddad» les rejoint. La randonnée s'est poursuivie dans les villes de Fréha puis Aghrib. Et comme Azazga est une ville connue pour la qualité de sa restauration, ils décidèrent d'y revenir pour dîner. En cours de route, le policier a pris son pistolet de calibre 9mm. Il le maniait en expliquant à ses compagnons la manière de l'utiliser. Arrivés près du technicum «Saïd Yazouren», le policier s'est retourné vers l'arrière pour discuter avec A.K. Et c'est là que le véhicule a été secoué par un

dos-d'âne. La secousse était forte. Une balle est sortie du pistolet et a atteint mortellement la tête du conducteur du véhicule. La voiture s'est immobilisée sur le coup. Quelques minutes plus tard, les services de la sûreté de la daïra d'Azazga ont reçu un appel téléphonique de la part d'un citoyen les informant avoir entendu un coup de feu provenant du technicum et qu'une personne était blessée. Les services de sécurité, accompagnés des agents de la Protection civile se sont déplacés immédiatement sur les lieux. A leur arrivée, le policier était dans un état de panique indescriptible. Il n'ont pu le maîtriser que difficilement. Après quoi, il a été dépossédé de son arme. Quant à la victime, son corps gisait dans une mare de sang à l'intérieur de la voiture. Le corps a été transporté vers l'hôpital d'Azazga tandis qu'il a été vite conclu que l'auteur du meurtre était le policier qui travaillait à l'unité républicaine de la sécurité. Au cours du procès, l'accusé a insisté sur le fait qu'il n'avait aucunement l'intention de tuer son compagnon. Il a rappelé qu'ils avaient l'habitude de se promener ensemble. Pour sa part, A.K., qui était à bord de la voiture avec eux, a été entendu en tant que témoin. Ce dernier a rapporté la même version des faits tels que narrés dans l'arrêt de renvoi. De son côté, la partie civile a insisté sur le fait que la balle est partie d'en dessus de la tête, «ce qui montre que l'accusé a bien braqué son arme en direction de sa victime». De même que le policier n'a pas activé le système de sécurité de son pistolet. L'arme était chargée de quinze balles, a indiqué l'intervenant. Ces éléments constituent, selon le représentant de la partie civile, une preuve que l'assassinat n'était pas accidentel mais bel et bien prémédité. Dans son réquisitoire, le procureur a requis la perpétuité à l'encontre du policier qui, en fin de compte, a écopé de quinze ans de réclusion criminelle.

L. B.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com